

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$5.00 (payable durant l'année) 6.00

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$3.00 (payable durant l'année) 4.00

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion \$0.50 Chaque insertion suivante \$0.125

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC

MERCREDI, 4 MAI 1870.

Le drame tourne à la comédie, et nous avons dans nos murs, en pleine rue St. Louis, le spectacle inusité d'une place assiégée et d'une garnison, réduite peu à peu à la famine.

Quelques-uns des anciens conseillers insurgés, comme MM. Convey, McLaughlin, etc., ayant commis la faute de se risquer dehors, n'ont pu effectuer leur rentrée.

Vers minuit, le nouveau maire, M. Garneau, a cru devoir renforcer l'armée assiégeante de deux compagnies de troupes régulières appartenant au 69ème.

Vers deux heures, cependant, lorsqu'on a cru que tout le monde était endormi en dedans de l'Hôtel-de-Ville et calmé en dehors, on a renvoyé ses troupes et gardé seulement quelques sentinelles.

Aujourd'hui le siège continue et on assure que les provisions des assiégés sont épuisées. De temps à autre apparaissent aux fenêtres des figures déjà amaigris, où se montrent visiblement les signes d'un prochain désespoir.

Il n'est que juste de dire que bon nombre des anciens conseillers, qui ne se sont pas représentés, ne participent pas à la résistance, entre autres MM. Hamel, Henry, Roy, Mathew Hearn, etc.

Au commencement de la séance, hier, Sir John A. Macdonald a demandé à la Chambre de s'ajourner pour donner le temps au gouvernement de délibérer sur les différentes questions qui se rattachent aux affaires du Nord-Ouest.

M. McKenzie a prétendu que si le gouvernement demandait encore du délai, c'est que ses mesures n'étaient pas prêtes.

Le premier ministre a défendu la

ligne de conduite suivie par le gouvernement, disant que les délégués sont les représentants de la population du territoire.

M. McKenzie, l'interrompant: Non. M. McDougall: Ils ne sont que les représentants de Riel et de sa bande.

Il s'en est suivi une scène fort vive entre M. Howe et M. McDougall.

M. Howe a dit que M. McDougall avait envoyé une lettre basse, lâche, inflame, à Riel, lui demandant de se rencontrer avec lui. (Sensation.)

M. Bodwell, interrompant: Mais Riel avait-il alors commis un meurtre? (Ecoutez.)

M. McDougall a répondu à M. Howe avec beaucoup de chaleur.

Je ferai à M. Howe, a-t-il dit, la réponse qu'il mérite. Cette réponse sera ceci, c'est que depuis longtemps je savais qu'il y avait un traître dans le cabinet canadien (sensation), que c'était avec ce traître que j'étais obligé de correspondre officiellement et qu'il n'épargnait rien pour détruire le caractère et le prestige du gouvernement du Canada au Nord-Ouest (Ecoutez).

Ce traître a encouragé le soulèvement et maintenant il semble prêt à reconnaître et à maintenir l'autorité révolutionnaire.

Le débat ne s'est pas prolongé davantage.

Sir John A. Macdonald a annoncé que le gouvernement retirait son bill au sujet des élections et la Chambre s'est ajournée.

Informations.

L'hon. M. McGreevey écrit au Chronicle pour protester contre un article de ce journal dans lequel on lui reprochait son absence de la Chambre lors des votes sur le tarif.

L'honorable député expose les motifs de son absence et démontre qu'il a fait d'abord des représentations au gouvernement pour l'engager à abandonner les droits sur le charbon; qu'il n'a quitté son poste que lorsqu'il a cru que le tarif ne viendrait pas de nouveau devant la Chambre durant son absence et qu'enfin il a enregistré sa protestation contre le tarif par son vote dans la séance de vendredi.

Il nous semble que cette explication est complète et dissipe tous doutes sur les opinions du député de Québec-Ouest au sujet du tarif comme tout équivoque sur sa conduite.

Les députés commencent à trouver la session longue et quittent la capitale. M. Anglin et M. Sandfield Macdonald ont quitté Ottawa pour n'y plus revenir dans cette session. MM. Sylvain et Bertrand étaient en ville hier.

Vu le grand nombre de volontaires trouvés impropres pour l'expédition du Nord-Ouest, le gouvernement va être obligé de faire une autre levée de recrues pour compléter les cadres des bataillons, à Toronto.

Le bal d'adieu à Son Altesse le Prince Arthur a eu lieu hier soir à la Salle St. Patrice. Il est superflu de mentionner que la salle était richement ornée. Les Montréalais avaient déployé pour cette circonstance le plus grand luxe, le goût le plus recherché dans les décorations. Le Prince a ouvert la danse avec Lady Young, et a conduit Lady Northcote au supper.

M. Robt. Cunningham, ci-devant du Globe, est parti hier matin pour Fort William en route pour la Rivière Rouge, en qualité de correspondant du Telegraph. Il demeurait au Fort William jusqu'au moment où les troupes arrivèrent et repartira avec elles. M. St. John part aussi pour la Rivière Rouge comme correspondant du Globe.

On écrit de St. Paul au Telegraph, à la date du 2 mai: Nous avons reçu des nouvelles du Fort Garry jusqu'au 10 avril. Les Sioux sont, paraît-il, très incommodes et insolents.

Il se sont montrés dans les environs des postes de commerce de la Baie d'Hudson, dans la Prairie du Cheval Blanc, et après s'être procurés des provisions, ils ont dit qu'ils reviendraient battre les américains dans la colonie et les en chasser.

Des lettres de Pembina disent que les Américains sont très inquiets de ce que les Sioux méditent contre eux.

On lit dans le Constitutionnel: Dimanche, une centaine d'hommes de cette ville, sous la conduite de MM. Zéphirin Hamel et Théophile Larue, sont partis par le vapeur Trois-Rivières, pour aller travailler au chemin de colonisation, à la Rivière Rouge.

Industries de Québec.

Nous donnons ci-dessous un rapport du plus grand intérêt fait par la commission des statistiques de la société d'encouragement de l'industrie locale. Ce rapport a été lu et adopté à la dernière réunion de la société. Il contient une énumération complète des manufactures établies à Québec et montre que le nombre en est bien plus grand qu'on ne le pense généralement.

La commission nommée par la "Société d'encouragement de l'industrie locale," à son assemblée du 10 mars 1870, a l'honneur de faire le rapport suivant sur le nombre des établissements industriels et manufacturiers de la cité de Québec.

Nous avons inclus, dans ce rapport, celles de ces fabriques et manufactures qui se trouvent dans les trois paroisses les plus voisines de cette cité, à savoir: Beausport, Charlesbourg et Cap-rouge.

L'ordre suivi dans cette énumération est l'ordre alphabétique. Allumettes chimiques (Fabriques d'). Joseph Labrecque, Beausport.—Etablie en 1862 par Jacques Belleau, de Québec. Hommes employés: 2; femmes: 3-5 Marché: Québec.

Joseph Plamondon, Saint Pierre de Charlesbourg.—Etablie en 1860 par le propriétaire actuel. Nombre d'hommes employés: 5; femmes: 10-15.

Marché: Québec. Norbert Tremblay, Charlesbourg.—Etablie en 1867, par le propriétaire actuel. Nombre d'hommes: 2. Marché: Québec.

François Bélanger, Beausport.—Etablie en 1860, par le propriétaire actuel. Nombre d'hommes: 3; femmes: 5-8. Marché: Québec.

Joseph Bélanger, Beausport, 4 hommes. P. L. Hall, Saut Montmorency.—Etablie en 1869. Nombre de personnes employées: 30. Tout le produit de cette fabrique est exporté aux Etats-Unis.

Le pouvoir moteur en usage, dans tous ces établissements, est l'eau. Tous ces industriels se plaignent des droits excessifs imposés sur le phosphore. Plainte référée à la Commission du Tarif.

Biscuits (Manufactures de) John Glass.—Etablie en 1809. Nombre d'hommes employés: 10. Produit annuel, 11,000 sacs. Exporté hors de la Puissance, l'an dernier, 1200 sacs.

Ce biscuit est fabriqué à l'aide de pétrisuses mécaniques, et cuit dans des fours à air chaud.

Jas. Hossack.—Etablie en 1860. Hommes: 20. Produit annuel: biscuits, \$18,000; articles de confiserie, \$16,000. Valeur d'exportations, l'an dernier: \$15,000.

Jean Allard.—Etablie en 1869. Hommes, 16. S'attend de fabriquer 50 quintaux de biscuits de marine par jour, et de consommer trente barils de fleur.

Brosses et balais (Manufacture de) R. Turner. Brosses. Hommes employés, 5; femmes, 16, 21. Nombre de brosses manufacturées: 90 doz. par semaine; valeur \$150.

Balais. Hommes employés: 11. Nombre de balais manufacturés, 90 doz. par semaine, valeur \$300. Exporté en 1869, 80 doz.; valeur \$244.

BRASSERIES. Bonwell.—Etablie vers 1795 par John Racey, achetée par le propriétaire actuel en 1843. Nombre d'hommes employés, 60.

Houblon importé d'Angleterre, de Bavière, du Wisconsin et de l'Etat de New York. Marché: Québec, Montréal, Trois Rivières, Cantons de l'Est, Provinces Maritimes.

D. McCallum.—Etablie en 1795 par l'hon. John Young; achetée par le propriétaire actuel en 1830. Nombre d'hommes employés, 30. Marché: toute la Puissance.

CAOUTCHOUC (Manufacture de) de Québec. Etablie en 1869, par une compagnie. Capital, \$100,000.

Cette manufacture sera en opération sous peu, et emploiera au moins 100 personnes, hommes et femmes.

Objets manufacturés: claques et boîtes, tubes, et toute espèce d'ouvrage en caoutchouc. Toute la matière première employée dans cette manufacture est importée libre de droits. Les machines employées, viennent en grande partie des Etats-Unis.

CHAPEAUX DE SOIE (Manufacture de) Ant. Lapointe et fils.—Etablie en 1866. Nombre de personnes employées: 5 hommes, 10 femmes, - 15 Marché: Québec.

M. Lapointe se plaint que les droits imposés sur l'entrée de la matière première nécessaire à sa manufacture, sur la peluche de soie, en particulier, sont très élevés, 17 1/2 cent. La plainte de M. Lapointe a été référée à la commission du Tarif.

CHAUSSURES (Manufacture de) W. Woodley.—Etablie en 1866. Nombre de personnes employées: 450.

Valeur des produits manufacturés: \$500,000 annuellement. Valeur vendue hors de Québec, \$450,000.

La moitié des articles employés dans cette manufacture est achetée à Québec; l'autre moitié est importée.

Nombre de paires de chaussures manufacturées par jour: 1200. Moyenne de la valeur des gages payés aux ouvriers, par semaine: \$1800.

Felix Fortin.—Nombre de personnes employées, 100. Marché: Québec. Guillaume Bresse.—Etablie en 1864—Nombre de personnes employées, 200. Il se confectionne à cet établissement 500 paires de gros-chaussures par jour.

Montant d'affaires: \$100,000. Louis Bilonde.—Nombre de personnes employées: 37. Marché: Québec.

Charles Binet.—Nombre de personnes: 45. Marché: Québec. Alphonse Theriault.—Nombre de personnes, 22. Marché: Québec.

P. Couture.—15 hommes Marché: Québec. J. B. Richard.—36 hommes. Marché: Québec.

La Fabrique de ciment de Québec, Etablie en 1854 par P. Gauvreau, éc., ingénieur des Travaux Publics—Nombre d'hommes employés, 30.

Produit: 6000 quarts par année. La plus grande partie est expédiée à Montréal et dans les Provinces Maritimes.

Ce ciment est hydraulique et comme tel est employé dans toutes les constructions exposées à l'eau et à l'humidité notamment dans les

constructions souterraines, ponts de chemin de fer, murs de fortifications, aqueduc, etc.

Avec ce ciment on fabrique encore des pierres artificielles pour maçonneries, boîtes de registres pour ventilation, pierres pour tuyaux de cheminées, trottoirs, pavages, etc.

On se propose de l'employer bientôt pour la fabrication de tuyaux d'égoûts.

Lors de la fondation de cet établissement en 1854, le ciment hydraulique était importé des Etats-Unis, et coûtait à Québec, quatre piastres le quart. Aujourd'hui, le ciment fabriqué à cette manufacture, se vend à raison d'une piastre soixante centins par quart, et même à plus bas prix, quand les commandes sont considérables.

La Fabrique de ciment de l'Île d'Orléans. Fondée en 1863, par N. H. Bowen, éc. Nombre d'hommes employés: 15.

Ce ciment se vend en grande quantité dans toutes les parties de la Puissance. Manufacturé avec une pierre connue sous le nom de pierre noire de Québec, extraite à l'Île d'Orléans même.

Ce ciment est de qualité supérieure et a été employé en grande quantité dans la construction du Fort No. 1 à Lévis. Serait un excellent article à employer pour le chemin de fer interocéanique. Ce ciment est employé pour pavage, maçonneries exposées à l'eau et à l'humidité, pour les puits, citernes etc.

ON MANUFACTURE QUATRE ESPÈCES DE CIMENT. CLOUS (Fabrique de) Fondée en 1838 par feu F. X. Méthot.

Propriétaires actuels: MM. Chinic et BeauDET.—Nombre d'hommes employés: 25—Marché: toute la Puissance, et depuis deux ans, quelques centaines de barils sont exportées en Australie.—Fer à clous importé d'Angleterre.

CORDES (Manufacture de) la Canadienne. Propriétaire: J. Brown & Co. Machines employées du dernier modèle.

La bâtisse affectée à la confection de ces cordages a 1300 pieds de long, trente de largeur. Le chanvre employé vient surtout des îles Philippines. Une petite quantité est importée de Russie.

Nombre d'hommes employés: 50, presque tous canadiens-français. Cette manufacture fabrique des cordages de toutes dimensions, et les connaissances s'accroissent à dire que ses produits ne sont pas surpassés à ceux qui sont manufacturés dans la Grande-Bretagne.

Manufacture de cordages du Gros Pin. Propriétaire: Onslow. Nombre d'hommes employés: 8.

Produits: cordes cordages, ficelles de toutes variétés. Marché: Québec.

Cette manufacture sera probablement fermée ce printemps, faute d'encouragement.

La ficelle manufacturée à cet établissement avec un mélange de chanvre russe et canadien est beaucoup supérieure pour la qualité et la durée à celle qui est importée.

Établissements où l'on travaille la fonte, le fer, le bronze et autres métaux. George Bissett. Consommation de fonte au moule: 250 tonnes. Nombre d'hommes employés: 40.

G. H. Galbraith. Quantité de fonte consommée: 350 tonnes. Nombre d'hommes: 20.

J. W. Tweedell & Co. Fonte consommée: 150 ton. Nombre d'hommes: 20. Marcotte & Duchesneau. Fonte consommée: 125 tons. Hommes: 12.

Duchesneau, Terreau & Frères. Fonte consommée: 300 tons. Hommes employés: 14. Henry Black. Fonte consommée: 50. Hommes: 6.

Hubert Jalbert. Fonte consommée: 75 tons. Hommes: 10. Alex. Learmonth. 10 hommes.

Robert Neill. 20 hommes. Jos. Bay Trudelle. 39 hommes. Marshall Murray. 6 hommes. J. T. Philips. 4 hommes.

Tous ces industriels sont fondeurs, ingénieurs, fabricants de machines de toute espèce en fonte, en fer, en bronze; poêles, chaudières à

—Bien certainement. —Il est importé à présent qu'elle soit retrouvée avant le débarquement du deuxième corps. M. de Sombré ne doit pas la voir il serait capable de faire de la chevalerie.

—Il suffit, monsieur le vicomte, je vais chercher. —Jean Jan et Tinténac vont partir. Qu'un des nôtres s'échappe et aille instruire les républicains de leur itinéraire. Tout va bien. J'es

père que de ici à quelques jours les dernières forces royalistes se trouveront traquées dans cette source, et que rien ne troublera plus la paix de la France. Combien avez-vous déjà de transfuges?

—Dix, les autres attendent leur tour. —Je les réserve pour une plus grande entreprise, et ce sera toi qui la conduiras. Les premières récompenses t'appartiendront. Oh! je voudrais que tout fût fini et vivre en repos, soit à Paris, soit dans une terre. Enfin il ne sera pas long! Va, songe à nos recherches!

Le soir même, les chouans désignés s'embarquèrent avec le maître enthousiaste. Il se dirigeait vers les parties du Morbihan qu'ils devaient occuper et la presqu'île se trouva de la sorte dégagée de quelques-uns de ses habitants.

M. de Tinténac marcha au devant du danger, en soldat sans peur et sans reproche. Néanmoins cette espèce de partie de Colin Maillard ne lui convenait nullement. Il ne se consola que par le danger même: dans sa route il livra plusieurs combats, et son armée rouge frappa tellement les imaginations bretonnes, qu'on en parle encore dans les campagnes. Partout il annonçait l'arrivée des émigrés et plusieurs régiments de l'armée anglaise. Partout les populations se ralliaient autour de son drapeau, mais partout aussi les républicains l'attaquaient; il marchait toujours, parce qu'il avait ordre de le faire, sans inquiéter des obstacles, c'est là le véritable courage.

vapeur etc., etc., M. Trudelle fabrique des ressorts pour voitures et wagons de chemins de fer.

HUILE DE LIN. Propriétaires: Tarcoite & frères.—Etablie en 1866.

Nombre d'hommes: 25. Exportations dans toute la Puissance.

Durant les cinq dernières années, les gâteaux de lin ont été exportés en Angleterre et vendus avec profit.

Quantité d'huile manufacturée annuellement: 50,000 gallons.

La graine de lin employée provient des Provinces de Québec et d'Ontario.

MASTIC (Manufacture de) Etablie en 1835 par feu F. X. Méthot.

Propriétaires actuels: MM. Chinic & BeauDET. Nombre d'hommes employés: 3.

Cet établissement fabrique chaque année 25 tonneaux de mastic dont l'écoulement se fait dans toutes les parties de la Puissance. Le Blanc d'Espagne employé est importé d'Angleterre, l'huile vient du moulin Tarcoite, près Québec.

MEUBLES (Manufacture de) Etablie en 1839 par feu F. X. Méthot.

Propriétaires actuels: MM. Chinic & BeauDET. Nombre d'hommes employés: 5.

La pierre est importée de France. L'établissement prépa. e cent paires de meubles par année, qui s'exportent dans toutes les parties de la Puissance, et, plus que jamais depuis deux ans, à Montréal, et dans la Province d'Ontario.

MEUBLES (Manufacture de W. Drum) Etablie en 1832 par Wm. Drum, le propriétaire actuel.

Valeur d'exportations [sans compter ce qui est vendu au commerce local pour exportations] \$21,000.

Dimensions de la bâtisse affectée à cette manufacture: 150 pieds sur 100; quatre étages de haut. Le nombre de machines en opération dans l'établissement est de 50; ces machines viennent presque toutes des Etats-Unis; il y a, entre autres, une scie circulaire de soixante pouces. Le tout est mû par deux engins horizontaux de la force de 100 chevaux.

Bois séchés à la vapeur. Manufacture de meubles de Vallière. Cet établissement n'a pris les dimensions d'une manufacture que depuis un an. C'est aujourd'hui une des plus grandes manufactures de meubles de la Puissance.

Nombre d'hommes employés: 100. Exportations: Provinces Maritimes et ailleurs.

Les bois employés sont le noyer noir, le pin, le chêne, l'acajou, le frêne, le merisier, le bouleau, l'orme, l'érable, etc., etc.—Mue à la vapeur.

Tout le travail se fait à l'aide des machines les plus perfectionnées et du dernier modèle.

OSOS PERLÉ. J. B. Renaud.—Beausport. Trois moulins. 3 hommes.

Archer, Leduc & Co.—Charlesbourg. Deux moulins. 2 hommes.

Joseph Labrecque.—Beausport. Un moulin. 2 hommes.

François Bélanger.—Beausport. Un moulin. 2 hommes.

J. B. Villeneuve.—Charlesbourg. Un moulin. 2 hommes.

Godefroi Tremblay.—Beausport. Un moulin. 2 hommes.

Beauvais Tremblay.—2 moulins. 2 hommes. Ces moulins manufacturent depuis 40 à 60 minots par jour.

Marché: Québec. Une certaine quantité est exportée à Montréal et dans les Provinces Maritimes.

Le produit de ces moulins n'est nullement inférieur à celui importé d'Ecosse. Une très petite quantité est importée aujourd'hui.

Le pouvoir moteur, dans tous ces établissements est l'eau.

Hoche avait été instruit par les transfuges de cette diversion méditée. Trop habile général pour rien changer à son plan de blocus, il ordonna à des colonnes mobiles de se porter à la suite des chouans, et d'empêcher à tout prix leur jonction. Ce n'était, hélas! pas difficile. Que pouvaient sept mille hommes dispersés contre des régiments aguerris et dix fois plus nombreux? Le général Chambeaux rencontra le chevalier de Tinténac à la Trinité-en-Porhoët. Les royalistes étaient animés d'une telle exaltation, qu'ils battirent complètement leurs ennemis et continuèrent leur marche triomphale; mais dans la soirée, les républicains se rallièrent et revinrent à la charge. Ils inquiétèrent toute la nuit les intrépides aventuriers, et ne les rejoignirent pourtant que le lendemain au château de Cœlogon, au moment où ils dinaient. George Cadoudal, aussitôt sur son sabre, se mit à tête de ceux qu'il lui réunir, pendant que M. de Tinténac ramenait les autres, et une seconde victoire fut le prix de leur vaillance.

Cette victoire fut cruellement achevée. Le brave Tinténac, acharné à la poursuite des bleus, méprisait les périls qui l'entouraient; fut atteint par la balle d'un grenadier, au moment où un des siens ajustait le soldat; les deux coups partirent ensemble; le soldat et le général tombèrent à côté l'un de l'autre!

Dès lors l'armée se trouva dans l'impossibilité d'exécuter les prétendues instructions de M. de Puitsaye. Personne n'attendait M. de Tinténac ou se dirigea. On lui avait recommandé le plus grand secret sur le but de son entreprise, et s'il en ignorait les suites ses officiers ne devaient pas connaître même les préliminaires. Néanmoins ils ne se séparèrent pas. Ils furent assaillis de toutes parts par des forces bien supérieures aux leurs. Ils leur fallut s'éloigner de plus en plus de leur quartier général, où il leur fut désormais impossible de retourner.

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 4 MAI 1870.

LE COMTE DE SOMBREUIL

PAR MADAME LA COMTESSE DASH.

(Suite.)

Le 7 et le 10 juillet, ils essayèrent des sorties presque sans résultats. Les avantages se balançaient; enfin les émigrés demandèrent à grand cri l'assaut du camp des républicains.

"Non, certainement, messieurs, leur répondit le comte d'Hervilly, je ne suis pas assez content de vous pour cela.

Au milieu de tous ces malheurs, un ennemi plus terrible, la disette, menaçait les insurgés. Quiberon, surchargé de plus de vingt mille hôtes étrangers, ne pouvait suffire à leur subsistance. L'eau même commençait à manquer. Il fut résolu qu'on ferait une diversion et qu'on tâcherait d'attaquer l'ennemi sur ses derrières. Pour cela, une expédition décidée. Mais ici nous allons retrouver quelques-uns des personnages de notre histoire et rentrer dans le cadre du roman.

Ce chapitre, consacré tout entier à un récit exact de l'état de la Bretagne, paraîtra peut-être un peu aride. Néanmoins, cette histoire, presque de notre temps, est pleine d'intérêt; de plus, elle était absolument nécessaire pour l'intelligence de ce qui va suivre et pour mettre le lecteur à même d'apprécier la véritable situation de mon héros, au moment où il reparaitra sur la scène.

de mon héros, au moment où il reparaitra sur la scène.

ANGIENNES CONNAISSANCES.

La position de M de Puitsaye en Bretagne était fort difficile, il commandait un corps de chouans, qui ne reconnaissaient ni ordre ni discipline, et il était dominé lui-même par un homme habile, hypocrite et vendu à ces ennemis. Cet homme, c'était le vicomte de Sorcy.

Depuis plusieurs années déjà, il y avait dans l'âme du vicomte une haine cachée, alimentée par l'envie, poussée à l'extrême par une jalousie presque excusable, et devenue enfin un besoin de vengeance que rien ne pouvait apaiser. Bien qu'il fut plus âgé que M. de Sombreuil, il l'avait trouvé partout sur son chemin; au service d'abord, dans les salons ensuite, et, ce qui était mille fois plus douloureux, auprès de Mme d'Arques. L'amour de Stanislas et de la marquise de Fécan mit le comble à sa colère, et dès lors il employa tous ses moyens pour perdre cette famille odieuse.

La mort de MM. de Sombreuil ne l'avait point satisfait. Charles restait encore et sur lui se réunissaient toutes ses fureurs. Il le suivit de l'œil dans sa glorieuse carrière, il devint comte de affronts personnels, les éloges dont il l'entendait acclamer. Lorsque M. de Puitsaye songea à l'expédition anglaise, ce fut lui qui lui inspira la pensée, qui lui dicta les préliminaires, ce fut lui encore qui désigna Charles comme un des officiers les plus capables de commander, et lorsqu'une fois il l'eut en sa puissance, il jura qu'il expierait toutes les larmes qu'il lui avait coûtées.

Ledébarquement, les circonstances qui le suivirent, la combinaison des marches étaient son ouvrage. Il offensa M. de Puitsaye d'un complot mystérieux, dont il était en effet l'agent près de

lui, et qui tenait le général sous sa domination, tel que le conseil des dix à Venise. Ce pouvoir occulte ne se montrait pas, ses ordres étaient impérieux absolus, il fallait y obéir. De là les dissensions entre le comte de Puitsaye et M. d'Hervilly; chacun avait ses instructions secrètes, ni l'un ni l'autre ne voulaient y manquer. Seulement l'un était soigneusement trompeur, l'autre fut toujours de bonne foi.

Ainsi quand la presqu'île fut envahie par les pauvres Bretons, chassés de leurs chaumières, quand les troupes royalistes se trouveront placées entre la mer et leurs ennemis, il devint nécessaire de chercher un expédient pour remédier à cette faute, ce fut M. de Sorcy qui s'en chargea.

Il signala à son chef un ordre péremptoire de faire sortir sur le champ deux divisions, en leur traçant leur itinéraire, et en les prévenant qu'au but de leur course ils en apprendraient davantage. Il devait se trouver des agents innocents qui leur indiqueraient leur destination respective. M. Jean-Jan commandait un de ces corps et M. de Tinténac l'autre. Ces deux braves officiers avaient fait leurs preuves dans plus d'une circonstance. On ne pouvait révoquer en doute ni leur habileté; ni leur bravoure, ni leur honorable caractère, on ne pouvait faire un meilleur choix.

M. de Puitsaye consentit avec une incroyable imprudence à ce démemberment de ses forces, il envoya ainsi à la mort des soldats et des généraux sur lesquels il pouvait compter, sans réfléchir

LA DOMINION HOUSE, OUVERTE DE NOUVEAU PAR J. ROBITAILLE & CIE.

ROBITAILLE & Cie, informent le public qu'ils transporteront leur Fonds de Magasin de Marchandises Sèches, acheté de F. WEIPPERT, Ecr., au DOMINION HOUSE, Rue Buade, Place du Marché, Haute-Ville, où ils seront prêts à l'offrir en vente à MOITIE PRIX, LUNDI, le 9 du courant.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS. Québec, 4 mai 1870. Goulette Stella Marie, Ls. Delisle, St. Antoine-Briques. Ste. Croix, P. Legendre, Ste. Croix-Bois. Boule d'Or, J. Plamondon, Québec-Briques. 3 bateaux avec bois et pierre.

Naissance. A St. Roch, dimanche le 1er mai, la Dame de M. Adolphe Lafontaine, Typographe, un fils.

Décès. En cette ville, le 3 Mai, après une longue maladie, Madame Marie Josephine Van Felson, veuve de feu J. B. Woolsey, Ecr.

A St. Roch, Québec, samedi le 29 avril, à l'âge de 44 ans, Dame Marie-Anne Marcotte, épouse de Gilbert Letourneau. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et trois enfants.

Hier soir, le 3 du courant, Joseph-Engèle-Aucotte, âgé de onze mois, enfant de M. J. C. Marcotte. Il sera inhumé jeudi matin, à neuf heures.

A St. Roch, le 2 du courant, à l'âge de 12 mois et 15 jours, Henri-Joseph-Léger Lanière, enfant de Joseph Lanière, Ecr.

Annances Nouvelles.

A M. L. P. Gauvreau, Ingénieur Civil. MONSIEUR, Les Risques des Incendies sur la Propriété et les Vaisseaux en voie de construction sont acceptés aux taux les plus bas et toutes pertes dédommées promptement et remboursées.

VOUS dites que le procès que j'ai contre vous sous le No. 1056, Cour Supérieure, pour libelle contre moi dans votre correspondance publiée sur l'Événement du 20 Avril 1869 n'est pas près de terminer; que vous me traitez avec cette cour de aussi longtemps que possible; que vous ne prenez pas moins de douze mois pour entendre vos témoins. Ce qui outre la forte preuve que j'ai déjà faite en cette cause, prouve à l'évidence la justice et la vérité de tous les allégués contenus dans mon action, et l'injustice et la fausseté de tous les allégués contenus dans votre défense à la dite action de votre part.

Je vous prie de déclarer mon enquête close, Vous êtes par la présente informé que si vous n'avez pas vos témoins pour les prochaines enquêtes, que je ferai motion, pour vous forcé; ce dont je vous ai déjà informé, ainsi que votre avocat en cette cause, par lettre.

Je vous défie de prouver la vérité d'une seule des accusations que vous avez portées contre moi dans votre susdite correspondance; tant dans le témoignage que vous avez rendu en cette cause et autrement.

Remarque que si vous faites tout votre possible pour retarder la décision de cette cause, que moi je ne négligerai rien pour la faire terminer le plus tôt possible.

PAR M. LA COUTURE UN PORTEFEUILLE contenant une somme d'argent et divers papiers. Une récompense libérale est promise à la personne qui le rapportera à ce bureau. Québec, 4 mai 1870.

PERDU. LE 22 AVRIL, au Quai du Grand Tronc, un Bateau contenant divers Effets de Ménage, a été enlevé sans doute par d'autres marchandises qui se trouvaient sur le Quai. Les personnes qui en auraient connaissance sont respectueusement priées d'en informer M. NORMAND CHOUINARD, Marchand, Vieux Marché, Basse-Ville. Québec, 4 mai 1870.

SALE DE MUSIQUE. COMPAGNIE FRANCAISE DE NEW-YORK. JEUDI, 5 MAI, AVANT-CLOTURE. LE ROMAN JEUNE HOMME PAUVRE. Place en 5 actes et 7 tableaux, par M. OCTAVE FEUILLAR, de l'Académie Française.

VENDREDI, 6 MAI, CLOTURE POSITIVE. PRIX DES PLACES: PARQUETS, 50cts. GALERIE, 25cts. Les cartes seront en vente chez M. Hollwell, vis-à-vis le bureau de Poste, et chez M. Morgan, Marchand de Musique, rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 4 mai 1870.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de STEWART & PARSON, Faillies. Québec, 4 mai 1870.

UNE feuille de dividende a été préparée, et est soumise à objections jusqu'au WINGOT-TROISIÈME jour de MAI, après laquelle date le dividende sera payé. B. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 4 mai 1870.

AVIS. Les consignés désirent informer leurs amis et le public en général qu'ils se sont associés sous les noms et raison de CARRIER & DION, pour faire le Commerce de Fleur, Grains et Provisions. Ils auront toujours en mains, Fleur, Grains, Poisson, etc., etc. WM. CARRIER, MARTIN DION, Quai Napéleon, Bâtisses Lemoine, Basse-Ville, Québec. Québec, 4 mai 1870.

AVIS. Le Bateau Vapeur de première classe 'Express' du CAPT. P. TURGEON, tiendra une ligne régulière tous les jours entre Québec, St. Laurent, St. Jean, Isle d'Orléans, St. Michel, partira de Québec à 4 HEURES P. M. Pendant un certain temps le bateau ne voyagera pas le Mercredi. La ligne de Berthier se continuera comme antérieurement. Québec, 3 mai 1870.—25

PORTFEUILLE PERDU. Hier, depuis la rue St. Jean en descendant la côte Ste. Genevieve, jusqu'à la rue Richelleu, un Portefeuille contenant quelques papiers importants. La personne qui le rapportera à M. GEORGE VEZINA, rue Richelleu, No. 41, sera libéralement récompensée. Québec, 2 mai 1870.

Commis Demandé. On demande pour le Commerce d'Epicierie, UN COMMISS d'expérience, avec bonne recommandation. S'adresser à M. F. CLARK, Rue du Fort, Québec. Québec, 3 mai 1870.

—Mais, accusé, vous avez été pris en flagrant délit; qu'est-ce que vous voulez que votre avocat dise pour vous défendre? —Ah! voilà, monsieur le président, c'est justement ce que je voudrais savoir.

FAITS DIVERS.

LA FIN DU DRAME.—Vers quatre heures, une cinquantaine d'hommes sont arrivés tout à coup devant l'Hôtel de Ville et, profitant d'un moment de distraction de l'armée assiégeante, ont enfoncé une des portes et ont pénétré dans l'édifice. La police a suivi la foule et s'est emparée de la place sans coup férir. La garnison était réduite à trois ou quatre hommes qui, paraît-il, n'avaient pas mangé depuis hier.

M. Tourangeau est sorti en protestant contre la violence qui lui était faite. Ses amis réclamaient en outre pour lui les honneurs de la guerre, puisque depuis hier il tient en échec avec une garnison de trois hommes le corps de police et deux compagnies de troupes régulières.

Le Maire, M. Garneau, et les conseillers ont pris de suite possession de l'Hôtel de Ville, dont les portes sont maintenant gardées par la police. Ainsi s'est terminé ce drame municipal plus corsé que Marie-Jeanne.

COMPAGNIE FRANÇAISE.—Il y avait foule à la Salle de Musique, hier soir, malgré la concurrence que faisait au théâtre l'Hôtel-de-Ville, où un bon nombre de spectateurs allaient passer les entrées. Dalila n'a peut-être pas eu tout le succès auquel on s'attendait. Cette pièce peint un genre d'existence peu connu ici; elle est peut-être trop littéraire pour notre scène; puis, un ou deux rôles étaient faiblement tenus.

Néanmoins les principales scènes ont produit grand effet, et Madame Moreau a joué admirablement Dalila, avec une coquetterie, une grâce féminine, une distinction parfaite. Elle exprime l'ironie ou la tendresse avec une égale vérité. Sa diction si nette et si pure fait sentir toutes les nuances du sentiment.

M. Moreau a interprété le rôle d'André Rosset avec cette chaleur et cet élan qui lui confèrent de suite le public. Il a rendu avec une passion vraie, une saisissante vérité, les grandes scènes des derniers actes.

M. Juignet a dit avec un naturel parfait les deux ou trois monologues de Scarioius. On a admiré comme toujours le parti qu'il sait tirer d'un rôle relativement secondaire et quelle physionomie vraie il donne au personnage qu'il remplit.

Le public, qui n'a fait qu'entrevoir Edgard déguisé en prince, a hâte de l'applaudir dans un de ses rôles. Ce sera pour ce soir.

Le drame de Marie-Jeanne que l'on représente ce soir obtiendra grand succès. Nous verrons pour la première fois le jeune premier, M. Léon Melbourne, dont on dit grand bien. Mlle Maurice paraîtra dans un de ses meilleurs rôles.

Demain, le Roman d'un jeune homme pauvre, dont la représentation est attendue avec un si grand empressement.

LES OFFICIERS DE L'EXPÉDITION.—Le Lt. de Salaberry est parti ce soir avec une escouade de 12 à 15 hommes. Les autres officiers, le Col. Casault, le Paï-Maitre Elz. Lamontagne, le Lt. Adjud. Gagnier et le Lt. Al. Tétu partiront demain.

L'EXPÉDITION DE LA RIVIÈRE ROUGE.—Les capitaines Amyot, Barrett et le Lieut. Paterson, ont pris le train mardi soir pour Montréal. Ils étaient accompagnés d'un grand nombre d'amis qui étaient venus leur souhaiter bon voyage et un heureux retour.

Les autres officiers sont restés à Québec pour enrôler d'autres hommes, mais ils s'attendent de moments en moments à recevoir l'ordre de partir.

Le Col. Duchesnay, major de brigade pour Québec-sud, deviendra major de brigade de ce district en l'absence temporaire du Col. Lamontagne.

37 recrues environ ont pris les chars hier soir pour Toronto; ils sont sous le commandement du quartier-maître Villiers.

CLUB DE ROCHE.—A une assemblée annuelle du Club St. Roch, les messieurs suivants ont été élus: M. E. Brunet, Président; Alfred J. Venner, Vice-Président; Alfred Chouinard, secrétaire; Louis Lessard, trésorier;

Comité: MM. L. Castonguay, G. Denis et J. Auger.

ÉMEUTE SUR LE CHEMIN GOSFORD.—Il y a eu lundi une rixe entre les travailleurs et les habitants; mais hier les premiers ont repris leur besogne.

ORDRE MILITAIRE.—Un ordre émané des quartiers généraux enjoint aux officiers et aux soldats barbières de se faire faire la barbe, favoris et moustaches.

MORT SUBITE.—Hier après midi un nommé Giguère, cordonnier, de St. Sauveur, s'en allait porter une quantité de bottes à la Basseville. En partant de chez lui, il se sentit un grand malaise qui, cependant, ne l'empêcha pas de continuer son chemin. Arrivé dans la rue des Fossés, force lui fut de s'asseoir sur les marches d'un perron en pierre au coin de la rue Anne.

Après s'être reposé quelque temps, il reprit son chemin. Mais il n'avait pas fait cent pas que le malaise auquel il était en proie augmenta considérablement et le malheureux n'en pouvant plus, alla se coucher sur un amas de tan dans la cour de M. Paré.

On accourut à lui, mais on le trouva à peu près inanimé. Le Dr. Blanchet qui passait à ce moment fut appelé à lui administrer ses soins. Le docteur envoya immédiatement quérir le prêtre qui arriva en toute hâte et fut juste le temps d'administrer l'extrême onction au malheureux qui rendit immédiatement après le dernier soupir.

COUR DU BROUILLON.—Wm. Fitzpatrick, flânant sur le trottoir, et ayant essayé d'introduire une bouteille de bière par une fenêtre pour reconforter les assiégés en proie aux horreurs de la disette, est renvoyé.

ZOUAVES CANADIENS.—Une dépêche adressée au Nouveau-Monde hier, annonce l'arrivée à New York de seize autres zouaves canadiens, revenant de Rome.

ACCIDENT.—On lit dans le Nouveau-Monde: Vers deux heures et demie cette après-midi le Capt. Horace St. Louis, capitaine de la goélette Marie Adèle, et un matelot, du nom de Octave Dion, partaient en chaloupe pour aller à la rencontre de la goélette Marie Adèle qui remontait des îles de Boucherville à la remorque du vapeur Messager, quand, en arrivant, la chaloupe heurta la goélette et chavira, entraînant les capitaines ainsi que le matelot qui se noyèrent.

Quelques-unes des chaloupes de M. Vincent White, qui a attenté à la vie de M. Barton, a été arrêté à Paris, et on a trouvé des armes sur lui. Une dépêche de Constantinople dit que Selim Pacha a été nommé ministre sans portefeuille. Montréal, 3 mai.—Le steamer Caledonia, venant de New-York, est arrivé ici.

Compagnie Française.—Il y avait foule à la Salle de Musique, hier soir, malgré la concurrence que faisait au théâtre l'Hôtel-de-Ville, où un bon nombre de spectateurs allaient passer les entrées. Dalila n'a peut-être pas eu tout le succès auquel on s'attendait. Cette pièce peint un genre d'existence peu connu ici; elle est peut-être trop littéraire pour notre scène; puis, un ou deux rôles étaient faiblement tenus.

—Mais, accusé, vous avez été pris en flagrant délit; qu'est-ce que vous voulez que votre avocat dise pour vous défendre? —Ah! voilà, monsieur le président, c'est justement ce que je voudrais savoir.

BULLETIN MARITIME.

—L'Autrian est revenu de Montréal à 2.30 hier, et laissera le port samedi pour Liverpool. —Le vapeur Clyde a quitté le port hier pour le Saguenay, avec des passagers et un fret. C'est son premier voyage de la saison.

—Le navire Hope, Capt. Fraser, parti de Greenock le 15 mars, est arrivé de bonne heure hier matin dans le port à la remorque du Royal. —Le navire Lake Superior, Capt. Ritchie, parti de Liverpool le 7 avril, est entré dans la rade ce matin à la remorque du Royal.

—Swanage, 18 avril.—Le navire Maggie Lander est parti de Londres en destination de Québec. —Le Lady Hilda, qui avait été rapporté condamné à Lisbonne, a été offert en vente une seconde fois le 14 avril, mais n'a pas trouvé d'acquéreur.

—Le navire Mary, Capt. Scanlon, arrivé de St. Jean, Terre-Neuve, à Lisbonne, le 7 février, a été condamné. Il a été mis en vente le 7 avril mais n'a pas trouvé d'acquéreur.

—Le Sydney, de Glasgow, parti de Londres pour Québec le 5 avril, a été signalé par 490 au nord et 180 à l'ouest.

—Le Crocodile, troisième transport à hélice de S. M., Capt. George W. Watson, doit subir un examen complet et toutes les réparations possibles, et se préparer à faire un voyage en Canada.

Deal, 19 avril.—La barque norvégienne Post, capt. Raam, a laissé Brevig en destination de Québec.

Dover, 19 avril.—Le navire norvégien, Alexandra, capt. Olsen, est parti de Sandford pour Québec.

Pointe-aux-Pères, 3 mai.—Temps clair et doux; vent frais de l'ouest; brouillard sur le fleuve; 1 barque remonte le fleuve. Le steamer Gaspé descend à 8.30.

Rivière-du-Loup, 3 mai.—Temps clair; fort vent du sud-ouest; pas de vapeurs.

Pointe-aux-Pères, 3 mai, 6hs p.m.—Temps couvert et pesant; vent fort du SO; un navire remonte le fleuve cette après-midi; beaucoup de fumée sur le fleuve.

Rivière-du-Loup, 3 mai, 6hs p.m.—Temps clair; fort vent de l'ouest; 3 navires descendant cette après-midi; le vapeur Clyde n'a pas encore paru.

TELEGRAPHIE GENERALE CANADA.

Montréal, 3 mai.—L'Ordre est devenu quotidien de la Minerve aura trois éditions par jour. On a reçu ici de Québec la nouvelle de la mort du Rév. M. W. Ferrier, le plus jeune des fils de l'hon. Ferrier, sénateur.

100 volontaires ont passé ici en route pour Toronto. La troupe de cavalerie du capt. Muir est revenue aujourd'hui de la frontière.

NOUVELLES D'EUROPE.

Paris, 3 mai.—Les machines explosibles destinées à l'Empereur ressemblent à des palets. L'anneau est divisé en plusieurs petits compartiments, chacun rempli de nitrate de potasse. Les capsules avaient été ingénieusement disposées, de manière qu'en tombant sur un corps dur et résistant la machine éclatait. L'anneau était placé à la périphérie pour permettre de lancer adroitement le projectile meurtrier.

La France dit: A raison du complot qui vient d'être découvert, il y a bien peu de probabilité qu'une amnistie soit accordée aux cinquante-deux individus qui sont maintenant incarcérés.

M. Banneville a écrit de Rome au bureau des affaires étrangères que les évêques français et leurs secrétaires et autres prient le gouvernement d'accepter leurs votes en faveur du plébiscite.

La dernière assemblée publique pour discuter les réformes projetées a eu lieu hier à 9 heures et demie, mais pas de violence. La troupe était présente.

On continue d'arrêter des individus soupçonnés d'avoir trempé dans le complot d'assassiner le prince de Naples. On a fait hier des perquisitions dans plusieurs maisons du quartier Latin.

Un télégramme de Genève, en date du 3 mai, dit que Cernuschi, le banquier italien, qui a été exilé de France pour avoir donné de l'argent au comité anti-plébiscitaire, a reçu avis de quitter immédiatement Genève pour avoir son argent en faveur de son pays.

Avant de partir, il a reçu de M. Gambetta, membre radical du corps législatif et officier du comité anti-plébiscitaire, une dépêche accusant réception du sien dit montant.

Le Journal Officiel dénonce la tactique des journaux révolutionnaires qui essayent de faire croire à leurs lecteurs qu'il n'y a pas l'ombre d'une conspiration, et déclare qu'il est de devoir du gouvernement de faire voir toute la mauvaise foi et le déloyauté de ces intrigues électorales.

M. Olivier, dans une lettre au rédacteur du Moniteur, dit que ce n'est pas l'intention du gouvernement de faire croire qu'il n'y a pas l'ombre d'une conspiration, et déclare qu'il est de devoir du gouvernement de faire voir toute la mauvaise foi et le déloyauté de ces intrigues électorales.

La police est à la recherche de M. Ballot qui on dit être impliqué dans la conspiration. Ballot a été officier sous Garibaldi et est un des plus grands amis de Gustave Flourens.

Les fabricants des bombes qui ont été saisies par la police, disent que ces bombes avaient été commandées pour l'Amérique. On leur aurait fait croire qu'elles devaient servir comme de roves de vélocipèdes.

Il y a eu hier à St. Quentin une émeute émeute amenée par l'arrestation des membres de la Société Internationale. 2000 ouvriers ont attaqué la garde nationale et les gendarmes stationnés autour de la prison où les prisonniers ont été enfermés. Les gardes ont tenu bon, malgré que plusieurs d'entre eux aient mordu la poussière. Le préfet, le commandant général et le Procureur sont venus à leur secours avec un détachement de troupes régulières; la population s'est alors dispersée et l'ordre a été rétabli.

Les troupes en revue ont été renforcées des soldats d'avoir si vaillamment fait leur devoir. Londres, 3 mai.—Les fémias qui ont été arrêtés à Birkenhead la semaine dernière pour avoir enrôlé et exercé des hommes secrètement, ont été renvoyés. Les Indes étaient insuffisantes.

—Mais, accusé, vous avez été pris en flagrant délit; qu'est-ce que vous voulez que votre avocat dise pour vous défendre? —Ah! voilà, monsieur le président, c'est justement ce que je voudrais savoir.

Annances Nouvelles.

Compagnie Française.—Salle de Musique. Acte de la faille 1869.—R. Henry Wurtele. A. M. E. P. Gauvreau, Ingénieur Civil.—P. Gauthier. La Dominion House.—J. Robitaille & Cie. Bureau de Consulation.—Dr. E. Roy. A vendre.—Jos. Lepage. Avis.—Carrier & Dion. Hôtel à louer à Lévis.—M. E. Fenou. Perdus.—La Couture. Perdus.—Normand Chouinard. A vendre.—L. N. Allaire. A vendre.—H. H. Sewell. Manufacture Canadienne.—F. Gourdeau. Petite machine à coudre.—J. D. Lawlor. Chapeliers & Fourneurs.—A. Lapointe & Fils. Déménagement.—Montminy & Brunet.

COMPAGNIE D'ASSURANCE QUÉBEC CONTRE LE FEU

CAPITAL, \$1,000,000. MONTANT VERSÉ, \$325,000. Déposé entre les mains du Receveur-Général, en vertu de l'Acte, \$100,000 en Bons de la Puissance.

DIRECTEURS: VITAL YETU, Ecr., Président. J. GREAVES CLAPHAM, Ecr., Vice-Président. GEO. H. SIMARD, Ecr., M. P., Trésorier. J. B. RENAUD, H. SCOTT, W. WITTHALL et GEORGE HALL, Ecrs.

W. L. FISHER, Secrétaire. CHARLES LANGLOIS, Inspecteur.

LES Risques des Incendies sur la Propriété et les Vaisseaux en voie de construction sont acceptés aux taux les plus bas et toutes pertes dédommées promptement et remboursées.

Pendant les dernières vingt-sept années la Compagnie a payé, pour pertes, au-dessus de six millions cinq cent mille piastres. Québec, 23 avril 1870.—1m

Revue Financière et Commerciale.

Mercredi, 4 mai 1870. Montant perçu à la Douane de Québec, le 3 du courant, \$6,646 36.

Londres, 3 mai. Consolidés fermés à 94 pour argent et escompte. Bons américains 5-20/62,894; 65 viète, 88 1/2; 89, 10-4/8 84; Actions fermées—États, 141; 67/8 Central 112. A & G W 27 1/2.

Liverpool, 3 mai. Coton un peu plus ferme; cotons sans changements. Blé de la Californie 7s. 7d. Blé rouge de l'ouest 8s 2d. Rouge de l'ouest 8s. 2d. Les recettes de blé pour les quatre derniers jours sont de 21,000 qrs; tous des Etats-Unis. Mais 29s. Saïndoux calme. Fromage, 77s.

MARCHÉS DE NEW-YORK. 3 mai. Marché à fleur 5 à 10c en baisse; recettes 7,000 qrs; ventes 9,400 qrs, à 4,55 et 5,00 pour superfine de l'Etat et de l'ouest; 5,10 à 5,70 pour commune à extra choice de l'Etat; 5,05 à 5,80 pour commune à extra choice de l'Etat et l'ouest.

Fleur de seigle tranquille. Blé américain; recettes 22,000 mts; ventes 30,000 mts, à 1,25 et 1,30 pour le rouge de l'Ivry et le jaune de l'ouest; 1,16 et 1,18 pour No. 2 du printemps.

Seigle fermé tranquille. Blé d'Inde sans changements; recettes, 11,000 mts; ventes 16,000 mts, à 1,04 et 1,10 pour nouveau mûle de l'ouest.

Grain fermé en bonnes demandes; ventes 29,000 mts, de l'ouest. Avoine calme; recettes 10,000 mts; ventes 23,000 mts, à 61 pour l'ouest et en magasin.

Lait ferme à 29 3/4 et 29 5/8 pour nouveau press. Saïndoux calme à 16 1/2 et 17 pour engin. Beurre tranquille, à 14 et 20c pour l'Ohio, et 20 à 32c pour l'Etat.

Fromage calme, à 17 pour l'ordinaire au prime.

IMPORTATIONS A QUÉBEC. 4 mai. Par le steamer Prussian, Dutton, de Liverpool —37 paquets à Thibaudau, Thomas & Co. 5 do à Hardy & Frères. 1 do à Hardy & Frères. 11 do à McCall, Sherry & Co. 4 do à W. McLimont, 8 do à Bouchard, Lortie & Co. 2 do à Tatin & Garneau. 15 do à Clinic & Beaudet. 1 do à T. Hudson. 1 do à F. Carrier & Co. 1 do à E. Lavoit.

ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 3 mai. Steamer Prussian, Dutton, Liverpool, 21 avril, Allaire, J. A. Co. 622 pag. et une carg. gén. pour Québec et Montréal.

Navire Charles Ward, Cosson, Genève, 20 mars, A. Gilmore & Co., lest.

—Popé, Fraser, Greenock, 25 mars, Ross & Co., carg. gén.

Goélette Anna Carter, Baie des Iles, T. N. à ordre, harem.

ARRIVAGES EN CHARGEMENT. 3 mai. Kingsdown, 344, Stockton, John Sharples, Fils & Co., estacades Hall.

Sea Bird, 53, Bathurst, W. H. Jeffrey & Co., qui est en charge de la carg. des Commissaires.

Lady Westmoreland, 828, Greenock, R. B. Dobell, chargement de la carg. des Commissaires.

ARRIVAGES AU QUAI RENAUD. Québec, 4 mai 1870. Goélette Stella Marie, Ls. Roy, Cap. Châtte.—L'Est. —Franc, F. Arsenau, New-Carlisle—Corpus verto et sèche, douves.

Annances Nouvelles.

ARRIVAGES AU HAVRE DU PALAIS. Québec, 4 mai 1870. Goulette Stella Marie, Ls. Delisle, St. Antoine-Briques. Ste. Croix, P. Legendre, Ste. Croix-Bois. Boule d'Or, J. Plamondon, Québec-Briques. 3 bateaux avec bois et pierre.

Naissance. A St. Roch, dimanche le 1er mai, la Dame de M. Adolphe Lafontaine, Typographe, un fils.

Décès. En cette ville, le 3 Mai, après une longue maladie, Madame Marie Josephine Van Felson, veuve de feu J. B. Woolsey, Ecr.

A St. Roch, Québec, samedi le 29 avril, à l'âge de 44 ans, Dame Marie-Anne Marcotte, épouse de Gilbert Letourneau. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et trois enfants.

Hier soir, le 3 du courant, Joseph-Engèle-Aucotte, âgé de onze mois, enfant de M. J. C. Marcotte. Il sera inhumé jeudi matin, à neuf heures.

A St. Roch, le 2 du courant, à l'âge de 12 mois et 15 jours, Henri-Joseph-Léger Lanière, enfant de Joseph Lanière, Ecr.

Annances Nouvelles.

A M. L. P. Gauvreau, Ingénieur Civil. MONSIEUR, Les Risques des Incendies sur la Propriété et les Vaisseaux en voie de construction sont acceptés aux taux les plus bas et toutes pertes dédommées promptement et remboursées.

VOUS dites que le procès que j'ai contre vous sous le No. 1056, Cour Supérieure, pour libelle contre moi dans votre correspondance publiée sur l'Événement du 20 Avril 1869 n'est pas près de terminer; que vous me traitez avec cette cour de aussi longtemps que possible; que vous ne prenez pas moins de douze mois pour entendre vos témoins. Ce qui outre la forte preuve que j'ai déjà faite en cette cause, prouve à l'évidence la justice et la vérité de tous les allégués contenus dans mon action, et l'injustice et la fausseté de tous les allégués contenus dans votre défense à la dite action de votre part.

Je vous prie de déclarer mon enquête close, Vous êtes par la présente informé que si vous n'avez pas vos témoins pour les prochaines enquêtes, que je ferai motion, pour vous forcé; ce dont je vous ai déjà informé, ainsi que votre avocat en cette cause, par lettre.

Je vous défie de prouver la vérité d'une seule des accusations que vous avez portées contre moi dans votre susdite correspondance; tant dans le témoignage que vous avez rendu en cette cause et autrement.

Remarque que si vous faites tout votre possible pour retarder la décision de cette cause, que moi je ne négligerai rien pour la faire terminer le plus tôt possible.

PAR M. LA COUTURE UN PORTEFEUILLE contenant une somme d'argent et divers papiers. Une récompense libérale est promise à la personne qui le rapportera à ce bureau. Québec, 4 mai 1870.

PERDU. LE 22 AVRIL, au Quai du Grand Tronc, un Bateau contenant divers Effets de Ménage, a été enlevé sans doute par d'autres marchandises qui se trouvaient sur le Quai. Les personnes qui en auraient connaissance sont respectueusement priées d'en informer M. NORMAND CHOUINARD, Marchand, Vieux Marché, Basse-Ville. Québec, 4 mai 1870.

SALE DE MUSIQUE. COMPAGNIE FRANCAISE DE NEW-YORK. JEUDI, 5 MAI, AVANT-CLOTURE. LE ROMAN JEUNE HOMME PAUVRE. Place en 5 actes et 7 tableaux, par M. OCTAVE FEUILLAR, de l'Académie Française.

VENDREDI, 6 MAI, CLOTURE POSITIVE. PRIX DES PLACES: PARQUETS, 50cts. GALERIE, 25cts. Les cartes seront en vente chez M. Hollwell, vis-à-vis le bureau de Poste, et chez M. Morgan, Marchand de Musique, rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 4 mai 1870.

Acte concernant la Faillite 1869. Dans l'affaire de STEWART & PARSON, Faillies. Québec, 4 mai 1870.

UNE feuille de dividende a été préparée, et est soumise à objections jusqu'au WINGOT-TROISIÈME jour de MAI, après laquelle date le dividende sera payé. B. HENRY WURTELE, Syndic Officiel. Québec, 4 mai 1870.

AVIS. Les consignés désirent informer leurs amis et le public en général qu'ils se sont associés sous les noms et raison de CARRIER & DION, pour faire le Commerce de Fleur, Grains et Provisions. Ils auront toujours en mains, Fleur, Grains, Poisson, etc., etc. WM. CARRIER, MARTIN DION, Quai Napéleon, Bâtisses Lemoine, Basse-Ville, Québec. Québec, 4 mai 1870.

AVIS. Le Bateau Vapeur de première classe 'Express' du CAPT. P. TURGEON, tiendra une ligne régulière tous les jours entre Québec, St. Laurent, St. Jean, Isle d'Orléans, St. Michel, partira de Québec à 4 HEURES P. M. Pendant un certain temps le bateau ne voyagera pas le Mercredi. La ligne de Berthier se continuera comme antérieurement. Québec, 3 mai 1870.—25

PORTFEUILLE PERDU. Hier, depuis la rue St. Jean en descendant la côte

Annouces Nouvelles.
VENTE A L'ENCAN,
PAR G. F. GIBSONE & CIE.
G. F. GIBSONE & Cie.
Vendront à l'encan à leur magasin,
VENDREDI, 6 MAI,
UN ASSORTIMENT DE
Marchandises Sèches,
Chapeaux de Soie,
Chapeaux de Foutre,
Chaussures.
Vente à DEUX heures P. M. précises.
Pour les détails, voir les circulaires.
G. F. GIBSONE & Cie.
Québec, 3 mai 1870.

Couturières Demandées.
ON demande immédiatement DIX bonnes Couturières.
L. N. HÉNAULT & CIE.
No. 24, rue du Pont, St. Roch.
Québec, 2 mai 1870—3f

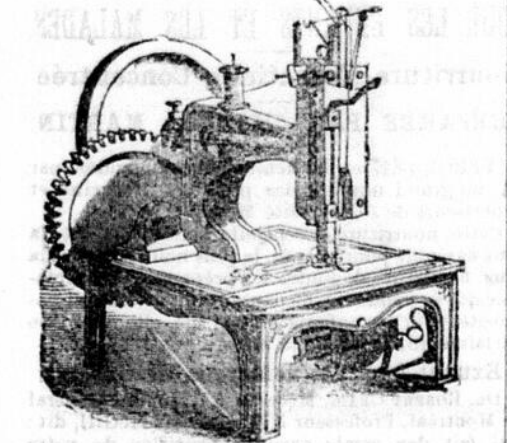
CARBRAY & ROUTH,
Marchands à Commission en Général.
Agents pour le Commerce de Bois et les Char-
gements à Bord de Navires.
QUEBEC, MONTREAL,
No. 3, No. 7.
RUE ST. PIERRE, CARRÉ DE LA DOUANE.
On peut, pour renseignements, s'adresser à
A QUÉBEC. A MONTREAL.
MM. Tétu & Garneau, MM. Haviland, Routh
& G. Ross, etc., MM. Haviland, Routh
& G. Ross, etc.,
Hon. David E. Price,
Eugène Chénier, etc.,
Hon. Thos. McGreevy.
Nous sollicitons respectueusement le patronage
de nos amis de Québec pour les transactions de
tout genre (achats, ventes ou agences) qu'ils auront
à faire à Montréal. Nous n'épargnerons rien pour
leur donner, en tous cas, la plus grande satisfac-
tion.
CARBRAY & ROUTH.
Québec, 2 mai 1870.—1s

AVIS DE SOCIÉTÉ.
LES sous-signés sont, dès ce jour, entrés en société
en qualité de Marchands-Epiciers en Gros et
Importateurs en Général, sous les noms et raison
de J. Whitehead & Cie.
J. WHITEHEAD,
R. TURNER
No. 37, Rue St. Pierre.
Québec, 2 mai 1870.

AVIS.
LA société existant à St. Jean, Deschailions sous
les noms et raison de GARIÉPY & PICARD est
dissoute de ce jour. Joseph Gariépy est autorisé à
collecter les dettes qui sont dues à la dite société
et liquider les affaires généralement.
JOSEPH GARIÉPY,
ALPHONSE PICARD.
Québec, 2 mai 1870.

NOUVEAUX ARRIVAGES.
Venant d'être reçus par les derniers steamers, un
magnifique assortiment de
Couteaux à Soupe en Fer,
à Thé,
à Soupe en Étain,
à Thé,
Scieaux de toutes grandeurs et qualités.
— AÉSSI —
Une variété considérable de Couteaux de Table,
de Poche, de Cuisine, etc., etc.
HARDY & LORTIE,
Rue Sous-le-Fort.
Québec, 28 avril 1870.

AVIS.
LES sous-signés se retirent du commerce de bois,
ils vendront toute la quantité de bois qu'ils ont
en magasin et qui consiste en planches de pin et
de sapin, mesurant depuis 3 pouces dans les parties
non polies.
ARCHER & CIE.
Québec, 25 avril 1870.



PETITE MACHINE A COUDRE,
"LOCK STITCH" DE LAWLOR,
OBTENUE PAR LETTRES PATENTES.
Prix avec une pièce de Marble Plate et Polie, \$25.

UTILITÉ d'une Machine à coudre, sa valeur et
son importance dans une maison étant suffisam-
ment connues et prouvées, l'acheteur intelligent
demandera certainement cette machine qui réunit
les qualités de la simplicité dans le mécanisme, de
la durée, de la facilité d'action dans les différentes
parties, du brillant, de l'élegance, du fini et de la
bonne ouvrage qu'elle peut exécuter à la fois.
C'est une nouvelle machine est légère, gracieuse et
élégante; à un jeu facile et rapide; sous tous les
rapports elle est de première classe; elle donne la
plus grande satisfaction dans tous les cas où elle est
mise en usage; elle peut être manœuvrée avec le plus
grand succès par une main inexpérimentée; elle
peut être manœuvrée par la main ou par le pied. Pour le
voyage ou les promenades cette machine est placée
dans une très jolie boîte. Elle est complète; a
reçu toutes améliorations modernes pour tous
les différents travaux de couture de plein champ ou
d'ornement; est munie d'un Tuck-Marker et d'autres
pièces accessoires de haute importance. La grande
simplicité de cette machine permet à n'importe qui
de s'en servir avec succès après quelques heures
d'étude. Le plus habile mécanicien du pays est
attaché à l'établissement pour monter ces machines;
les différentes pièces qui servent à ces machines
sont égales sinon supérieures à celles du même
genre fabriquées en Amérique. Une visite à la ma-
nufacture, No. 48, rue Nazareth, est intéressante
sous plus d'un rapport.
Des machines à percer des trous pour les boutons
et à l'usage des manufacturiers, font toujours
partie de l'assortiment.
Le sous-signé invite bien cordialement tous ceux
qui ont quelque intérêt ou quelque curiosité de visiter
une manufacture de machines à coudre à se rendre
à la salle de vente.
Bureau Principal—No. 365, rue Notre-Dame.
Manufacture—No. 58, rue Nazareth, Montréal.
Succursales—No. 22, Rue St. Jean, St. Jean,
Québec; No. 78, King Street, St. John, N. B., et
No. 18, Prince Street, Halifax, N. E.
On enseigne aux dames la manière de travailler
avec ces machines.

Toutes réparations sont ponctuellement exécutées.
J. D. LAWLOR,
No. 22, Rue St. Jean,
en dedans, Québec.
N. B.—On demande partout des agents.
Conditions libérales données aux personnes com-
pétentes.
TÉMOIGNAGES:
Québec, 5 novembre 1869.
A M. J. D. LAWLOR,
Monsieur.—En réponse à votre demande, nous
avons le plaisir de vous dire que les machines à
coudre que nous avons achetées de vous fonction-
nent admirablement bien, et que les réparations
que nous avons fait faire dans nos ateliers à di-
verses machines Américaines à coudre de première
classe, ont été parfaitement et habilement exécutées.
Vous êtes obéissant, etc.
GLOVER & FRY.
Québec, 24 novembre 1869.

A J. D. Lawlor, etc.,
Monsieur.—Depuis deux ans que nous avons
dans notre boutique une de vos Machines à coudre
Singer, nous avons à vous dire que durant ce laps
de temps cette machine nous a rendu les plus sa-
tisfaisants services, et c'est avec plaisir que nous
la recommandons au public.
DUGAL & FRÈRES,
Manchonniers.
Québec, 4 nov. 1869.

M. Lawlor,
Nous avons à la maison une Machine Singer à
coudre pour famille depuis deux ans, et depuis que
nous l'avons, elle n'a cessé de nous donner satisfac-
tion.
JOHN CHILDS, N. P.
St. Raphaël, 4 nov. 1868.

M. Lawlor, Québec.
C'est avec grand plaisir que je recommande vos
Machines Singer à coudre, à l'usage des familles.
Depuis un an que j'en ai une, elle m'a donné satis-
faction.
Mme FERDINAND BOY,
Québec, 4 nov. 1869.

M. J. D. Lawlor,
J'aime beaucoup les Machines Singer à l'usage
des familles et je suis d'opinion que pour le genre
d'ouvrage que je fais, elles sont supérieures à
toutes autres machines. Elles remplissent parfaite-
ment leur but, et c'est avec beaucoup de plaisir que
je les recommande.
M. A. GATELY,
Québec, 4 nov. 1869.

M. Lawlor,
Je fais usage d'une Machine Singer à coudre, à
l'usage des familles, depuis deux ans, et j'en ai
été toujours satisfait.
C'est avec un vif plaisir que je la recommande
à tous ceux qui désirent faire l'acquisition d'une
Mme J. E. LATULIPPE,
Québec, 4 nov. 1869.

M. Lawlor,
J'apprécie beaucoup de plaisir à recommander
votre Machine à coudre Singer. Depuis deux ans
j'en ai une, et j'en suis satisfait au suprême.
DELPHINE BOURRÉ,
Québec, 4 nov. 1869.

M. Lawlor,
Ayant fait usage de plusieurs de vos Machines
Singer No 2, je suis heureux de certifier qu'elles
m'ont donné la plus haute satisfaction.
G. BRESSE,
Fabricant de Chaussures en Gros.
Québec, 24 nov. 1869.

M. J. D. Lawlor,
Monsieur.—Nous avons l'honneur de vous infor-
mer que depuis ces deux dernières années nous
avons fait usage de vos machines à coudre. Nous
les recommandons comme excellentes dans notre
genre d'ouvrage, et c'est avec plaisir que nous
vous donnons ce témoignage de leur supériorité.
WHITE & BOYLE,
Cordonniers,
Rue St. Jean.
Québec, 18 Nov. 1869.

M. J. D. Lawlor,
Monsieur.—Je suis content de ma machine à
coudre, modèle Singer, que vous m'avez vendue, et
je suis heureux de recommander à qui cela regarde
l'acquisition d'une de ces machines.
LOUIS BILODEAU,
Cordonnier,
Rue Sous-le-Fort.
Québec, 18 Nov. 1869.

M. Lawlor,
C'est avec grand plaisir que je recom-
mande vos machines. Depuis un an j'ai fait
usage d'une de vos machines, du modèle Singer,
et je dois vous dire qu'elle m'a donné la plus
grande satisfaction.
EDOUARD LAFFORTE,
Cordonnier,
Escalier Champlain.
Québec, 24 Nov. 1869.

A J. D. Lawlor,
Monsieur.—Il y a maintenant un an que j'ai
acheté une de vos machines à coudre No. 2. De-
puis que je l'ai, j'ai fait beaucoup d'ouvrage, et
j'en suis tout à fait content.
PIERRE LANGLAIS,
Cordonnier,
Rue Sous-le-Fort.
Québec, 18 Nov. 1869.

M. J. D. Lawlor,
Monsieur.—Il y a bien près de deux ans que j'ai
acheté une de vos machines à coudre Elle a tou-
jours très bien travaillé et je recommande toutes
les machines de ce genre pour leur perfection et
leur durée.
A. PORTUGAIS,
Cordonnier,
St. Roch.
Québec, 19 nov. 1869.

M. J. D. Lawlor,
Monsieur.—Je suis très heureux de vous dire
que la machine à coudre SINGER No. 2 que vous
m'avez vendue m'a satisfait beaucoup et que de-
puis un an que je l'ai elle ne s'est pas encore dé-
rangée.
J. GILBERT,
Cordonnier,
Rue St. Jean (en dehors.)
Québec, 20 nov. 1869.

M. J. D. Lawlor,
Je pense que vos MACHINES à coudre SINGER
sont sans rivales. Depuis que j'ai la mienne elle a
toujours fonctionné merveilleusement.
M. DUMAS,
Cordonnier,
Québec, 20 novembre, 1869.

M. Lawlor,
Je fais usage, depuis deux ans, d'une de vos Ma-
chines à coudre; elle est dans mon opinion supé-
rieure à toute autre machine, et en conséquence je
suis heureux de recommander ces machines au
public.
RICHARD BENSON,
Cordonnier.
Trois Pistoles, 24 Nov. 1869.

A J. D. Lawlor, etc., Québec.
Il y a un an que j'ai acheté une de vos MACHINES
à coudre SINGER, j'ai l'intime conviction
que ce sont les meilleures machines maintenant
en usage et j'en recommanderai l'acquisition au
public.
NOEL FORTIN,
Cordonnier.
Québec, 25 nov. 1869.

N. B.—J'ai aussi à vous informer que M. BÉ-
RUBÉ est très content de la machine qu'il a achetée
de vous.

Il est bon aussi de faire savoir que personne ne
peut faire de meilleure acquisition qu'en achetant
une de vos machines; elles sont indispensables
à cordonniers, aux tailleurs, et aux familles en
général.
La réputation de la maison Lawlor est bien éta-
blie non seulement sous ce rapport mais aussi sous
celui de la ponctualité et de l'urbanité envers tous
les acheteurs.
M. NOEL FORTIN,
par N. FORTIN FILS,
St. Anselme, 20 nov. 1869.

M. Lawlor, Québec.
Je suis on ne peut plus content de la ma-
chine à coudre que vous m'avez vendue et je suis
d'avis que ces machines sont indispensables. C'est
avec plaisir que je les recommande aux Cordon-
niers, aux Tailleurs, etc.
BENJAMIN PARADIS,
Cordonnier.

St. Colomb de Sillery, 10 nov. 1869.
J. D. Lawlor, etc., Québec.
Monsieur.—La machine à coudre, Modèle Singer,
que j'ai achetée de vous, m'a donné jusqu'ici
la plus haute satisfaction. En conséquence j'ai le
plaisir de recommander ces machines aux per-
sonnes qui désirent faire l'acquisition d'excellents
articles.
BRUNO DUFRAÏE,
Cordonniers.

St. Joseph, 20 nov. 1869.
J. D. Lawlor, etc., Québec.
Monsieur.—La machine à coudre du patron Singer
que m'a été vendue par votre agent, M. Chabot,
à Lévis, il y a deux ans, m'a donné d'excellents
services, et c'est avec un infini plaisir que je vous
adresse ce témoignage.
VIDAL DROUIN,
Cordonnier.

Québec, 24 nov. 1869.
M. J. D. Lawlor,
Monsieur.—Je suis hautement satisfait de la
machine à coudre que vous m'avez vendue il y a
deux ans.
EUSEBE MOREAU,
Tailleur.

Québec, 18 novembre 1869.
M. J. D. Lawlor,
Monsieur.—Je fais usage dans ma boutique
d'une de vos machines du genre Singer No 2, et
j'en suis superlativement satisfait. Je recommande
particulièrement les machines de ce genre aux
personnes désireuses d'acheter un article de pre-
mière classe.
FELIX MOTARD,
Tailleur.

Québec, 21 janv. 1870.
M. Lawlor,
En réponse au désir que vous m'avez exprimé
je dois vous dire que vos machines à coudre dis-
tincte toute compétition. Avant d'acheter de vous
une machine à coudre du Modèle Singer, j'ai fait
l'essai de plusieurs autres machines sortant d'au-
tres fabriques que la votre et jamais je ne m'en
suis trouvé satisfait comme de celle que vous m'avez
vendue.
JEAN ROY,
Tailleur.

Ste. Marie de la Beauce, 24 nov. 1869.
M. Lawlor, Québec.
Je suis heureux de vous informer que depuis
que je fais usage d'une de vos machines à coudre,
je n'ai eu qu'à me louer de mon acquisition et je
n'hésite pas à recommander au public de suivre
mon exemple.
Je demeure votre obéissant serviteur,
THOMAS ROUIN,
Tailleur.

Ste. Hélène, 5 Déc. 1869.
M. Lawlor, Québec.
Je ne puis passer outre sans vous informer
que je suis très satisfait de votre machine à cou-
dre Singer. Elle ne s'est jamais dérangée.
ELZEAR OUELETTÉ,
Tailleur.

Québec, 27 nov. 1869.
A. J. D. Lawlor, etc.,
Monsieur.—Depuis deux ans je me sers de deux
Machines, du modèle Singer, achetées de vous. Je
dois au public de l'informer que l'utilité et les
qualités supérieures de ces machines les rendent
indispensables.
CHARLES DELLEIVE,
Cordonnier,
St. Roch.

St. Vallier, 24 novembre 1870.
A M. Lawlor, Québec.
M—Permettez-moi de vous exprimer ma satisfac-
tion à l'endroit des Machines à coudre Singer que
j'ai achetées de vous. Depuis deux ans que je me
sers d'une de ces machines, elles ont toujours fonc-
tionné à merveille, sans se déranger une seule fois;
leur mécanisme est simple, parfait et durable. J'ai
fait l'essai d'autres machines, mais celles qui sor-
tent de votre manufacture sont, sans contredit,
supérieures. Je suis convaincu que toute personne
désireuse de faire l'acquisition d'une machine à cou-
dre, qui arrêtera à votre établissement sortira très sa-
tisfaite de son acquisition.
B. BOUCHARD,
Agent.

N. B.—Tous les ordres remis à M. Bonchard
seront promptement et soigneusement exécutés.

St. André, 25 février 1870.
A M. Lawlor, Québec.
Monsieur.—Vos Machines à coudre Singer sont
sans rivales. Depuis que j'ai la mienne elle ne s'est
pas dérangée un seul instant. Elle travaille bien,
je ne puis désirer une meilleure machine à coudre.
LUCILE BOUCY.

Ile-aux-Grues, 25 nov. 1869.
A J. D. Lawlor, etc., Québec.
Monsieur.—La machine à coudre que j'ai achetée
de vous il y a un an, me donne ample satisfaction.
HYACINTHE LACHAINE,
St. Casimir, 28 Nov. 1869.

M. Lawlor, Québec.
Je suis on ne peut plus satisfait de la MACHINE
SINGER que j'ai achetée de vous; si j'en juge par
l'échantillon que je possède, je puis assurer que les
autres sont sans rivales.
S. N. FOURNIER,
U. C. S.

St. Croix, 26 Nov. 1869.
A J. D. Lawlor, etc., Québec.
Monsieur.—Votre machine à coudre me donne
la plus grande satisfaction et je recommande au
public de faire l'acquisition d'un semblable ma-
chine.
ELEUSIPPE BOISVERT.

Ile Verte, 20 Nov. 1869.
A J. D. Lawlor, etc., Québec.
Monsieur.—J'ai le plaisir de vous informer que
la machine à coudre que vous m'avez vendue il
y a deux ans, fonctionne très-bien. Si j'en juge
par celle-ci, certainement les services que rendent
ces machines les rendent indispensables.
JOSEPH X DELORIER,
marque

Québec, 25 nov. 1869.
A M. Lawlor,
J'éprouve un bien grand plaisir à recommander
vos Machines à coudre à l'usage des familles.
DAVID CHÉNIER,
St. Roch.
Québec, 20 avril 1869.

NOUVELLES
MARCHANDISES
SECHES.

75 Ballots
ARRIVÉS
DE CE CÔTÉ-CI DE L'ATLANTIQUE
PAR LES
STEAMERS SUIVANTS.

Le Peruvian,
Le Prussien,
L'Austrian et le
Nestorian.

NOUS ANNONÇONS
AU
PUBLIC
QUE NOUS

OUVRONS
TOUS LES JOURS

DE
NOUVEAUX BALLOTS

DE
MARCHANDISES
A MESURE QU'ILS

NOUS ARRIVENT
DE
PORTLAND.

NOUS AVONS étalé aujour-
d'hui les Marchandises
suivantes:

Etoffes à Robes.
Parures de Dames.
Tweeds.
Etoffes à Pardessus.
Draps Noirs.

Et autres articles, etc.

CHEZ
LEGER & RINFRET,
RUE LA FABRIQUE,
HAUTE-VILLE.

Québec, 5 avril 1870.

Formation de Société.
LES sous-signés se sont, dès ce jour, associés pour faire le commerce de Marchandises sèches sous les
noms et la raison sociale de GUAY & CIE.
GEORGE GUAY,
LOUIS EDMOND GUAY.
Québec, 31 mars 1870.
MM. GUAY & CIE, désirent donner avis à leurs amis et au public qu'ils ouvrent un magasin au
No. 16, Rue la Fabrique, Haute-Ville, dans la maison ci-devant occupée par MM. PARKE
& FILS, et qu'ils y exhibent un splendide assortiment de
MARCHANDISES D'ETAPE ET DE FANTAISIE
Importées ce printemps et qu'ils laisseront A UNE BAGATELLE AU
DESSUS DU PRIX COUTANT.
Ils exhiberont aussi dans le courant de la semaine prochaine
Un lot choisi d'articles de Bonneterie, à l'usage des Dames, de Cha-
peaux et de Parasols.
Ils attirent spécialement l'attention des dames sur un assortiment peu considérable de Garni-
tures, Rubans, Dentelles, Fleurs et de Plumes Vainillées, importés dernièrement, et achetés à bon
compte et qu'ils vendront bien peu au-dessus du prix coûtant.
CHAQUE ARTICLE EST CARANTI.
PAS DE SECOND PRIX.
GUAY & Cie.,
No. 16, Rue la Fabrique, Haute-Ville.
Québec, 25 avril 1870.

MANUFACTURE CANADIENNE.
F. GOURDEAU,
MEUBLIER-BOURREUR,
ESCALIER DE LA COTE D'ABRAHAM,
ENTRE LA RUE ST. VALIER ET LA COTE D'ABRAHAM.

A l'honneur de remercier ses pratiques et le public en général, pour l'encouragement libéral qu'il a
reçu jusqu'à ce jour et prend la liberté de leur annoncer que grâce aux améliorations qu'il a in-
troduites dans ses ateliers tant par le choix de ses matériaux, que par ses ouvriers, il est maintenant
prêt à recevoir n'importe quel ordre dans sa ligne de commerce et il espère que par sa ponctualité
ainsi que ses prix continuent à mériter une part du patronage public.
M. F. G. a le plaisir d'appeler l'attention du public sur le fait qu'il a mené grand nombre des
premiers salons de Québec et qu'un seul de ces salons suffit pour placer son établissement au premier
rang, et le recommander au patronage du public. Il est en état de recevoir les commandes les plus
importantes et les plus délicates à exécuter. Tous les trois mois il reçoit de Paris les cartes de meubles
et d'appartement menées dans les derniers goûts, style français. Ces cartes viennent de la célèbre
maison de Gilmand & Cie.
N. B.—Il se charge aussi de garnir les maisons, tel que taillier, coudre et poser les Rideaux, Tapis
et Prêlats, ainsi que poser les Corniches—De plus, Matelas Lits de Plume, Faillances à Ressort et
Faillances Plquées, faites à ordre. Le tout sous le plus court délai.
Une visite dans les Ateliers est respectueusement sollicitée.

F. GOURDEAU.
Québec, 9 avril 1870.

Aux Maîtres et Propriétaires
de Vaisseaux faisant le Com-
merce dans le Port.
TOUTE facilité et commodité à null- autres
comparables, à des prix raisonnables, peuvent être
obtenues, pour opérer le chargement et déchargement
de Bateaux aux Quais de la Commission du
Havre de Québec, en s'adressant au bureau de
DINNING & WEBSTER,
Rue St. Pierre,
Pointe à Cavay.
Québec, 22 avril 1870.—2m

Acte concernant la Faillite 1869.
Dans l'affaire de
JOHN WESLEY McLEOD,
Failli.
JE, sous-signé, WM. WALKER, de Québec, ai été
nommé syndic dans cette affaire.
Les créanciers sont priés de filer leurs réclama-
tions devant moi d'ici à un mois.
WM. WALKER,
Syndic Officiel.
Québec, 21 avril 1870.—2s

CANADA,
Province de QUÉBEC,
District de Québec.
AVIS PUBLIC est donné par les présentes qu'une
action en séparation de corps et de biens a été
introduite ce jour par JOSEPH BERGERON, de la
paroisse de St. Flavien, cultivateur, contre PHI-
LOMÈNE CÔTÉ, son épouse, demeurant au même
lieu.
JOS G BOSSÉ,
Procureur du demandeur.
Québec, 19 avril 1870.—1m

Acte de la Faillite 1869.
Dans l'affaire de
JOSEPH LEVESQUE,
Failli.
JE, sous-signé, JOSEPH ELZEAR POULIOT, Avoué
au Barreau de Québec, ai été nommé syndic
dans cette affaire. Les créanciers sont
requis de produire leurs réclamaçons devant moi
dans le cours d'un mois.
J. ELZ. POULIOT,
Syndic Provisoire.
Rivière-du-Loup (en bas), 16 avril 1870.—1m

Acte de la Faillite 1869.
Dans l'affaire de
JOSEPH GAUMOND & FILS,
Faillis.
AVIS est par le présent donné que les faillis ont
été déchargés dans leur affaire de composition
et de décharge portant avoir été exécuté par
une majorité en nombre de leurs créanciers, repré-
sentant les trois quarts en valeur de leurs dettes,
sujet à être vérifié en évalant telle proportion; et
si aucun opposition au dit acte n'est faite sous
trois jours juridiques après la dernière publication
du présent avis, j'aurai en vertu du dit acte sui-
vant ses termes.
LOUIS P. DEMERS,
Syndic.
Québec, 23 avril 1870.—2s

ON DEMANDE
De vieux Livres ou de vieux Manuscrits, Jour-
naux, Pamphlets, Brochures, Lettres et toutes
sortes de Chiffons pour servir à la fabrication de
Papier Neuf. On payera le plus haut prix.
J. W. REID,
No. 40, Rue St. Paul.
Québec, 12 avril 1870.—1m

VACCINATION.
Le DION, Médecin Vaccinateur, nommé par la
Corporation, vaccinera tous les LENDIS, MER-
CREDIS et VENDREDIS de 1 à 2 heures P. M.,
son bureau, No. 554, Rue St. Joseph, St. Roch.
Québec, 28 mars 1870.—2m

LAMPES,
FANAUX
ET
LANTERNES
POUR LES MARINS.
UN grand assortiment de Lampes, Lanternes et
Fanaux pour l'usage des Marins, consistant en
Lampes d'Habitacle, Lampes à Signaux, Lanternes
et Fanaux de toute espèce, brûlant l'Huile de Char-
bon sans cheminée, et tout ce qu'il y a de plus nou-
veau dans cette ligne.
A vendre par
F. O. YALLERAND.
Québec, 25 avril 1870.

MAISON A LOUER.
CETTE MAISON de première classe située, No.
84, Rue St. George, Batterie, avec Grenier et
Cave, Gaz et Aqueduc.
S'adresser à
PH. HUOT, N. P.,
No. 5, Rue St. Louis,
Haute-Ville.
Québec, 21 avril 1870.

A vendre ou à louer à Lévis.
UNE MAGNIFIQUE RESIDENCE sur les
hauts de Lévis avec JARDIN et dépendances
de premier ordre, appartenant au sous-signé et
qui commande une vue unique sur le pays.
Pour les conditions, s'adresser au propriétaire-
sous-signé. Termes faciles et libéraux.
J. O. BARTHE,
No. 59, Rue St. Pierre, à Québec.
Québec, 5 fév. 1870.

AVIS.
Le commerce ci-devant existant sous le nom de
Glover & Fry, sera maintenant continué depuis
cette date sous le nom et raison de
GLOVER, FRY & CIE.
EN conséquence de l'avis ci-dessus, desirant assu-
rer à leurs amis et au public généralement, que
sous la nouvelle association, aucun effort ne sera
épargné pour donner à leurs pratiques tous les
avantages, sous le rapport de la variété du choix
et de l'étendue de leurs Fonds de Marchandises
et sous celui des qualités, toujours garanties et le
tout réunissant les PLUS BAS PRIX POSSIBLES,
comme leur intention est de faire un commerce
POUR ARGENT COMPTANT, leur longue expé-
rience et les grandes facilités qu'ils ont comme
Importateurs des premières manufactures, leur
permettent de donner les avantages les plus favo-
rables.

NOUVELLES MARCHANDISES
Devant être reçues cette semaine:
Chapeaux en Paille garnis et non garnis, Fleurs,
Plumes, Rubans, etc., etc.
Manteaux, Etoffes à Man eaux, Garnitures, Cos-
tumes, Etoffes à Robes, Tweeds.
Pardessus de Printemps pour Messieurs, Habille-
ments Complètes pour Messieurs.
Québec, 24 mars 1870.

HUILE DE LIN.
HUILE de Lin Crue,
HUILE de Lin Bouillie,
Mastie Loos.
" en Vessie.
A vendre par
V. TURCOTTE & CIE.,
Ancien bureau de Turcotte & Frère.
Québec, 31 avril 1870.

HAUTE-VILLE.
Québec, 5 avril 1870.

Agence Generale en Librairie, DUBEAU & ASSELIN, Commissionnaires pour la France, la Belgique, les Etats-Unis et le Canada.

NOUS avons l'honneur d'annoncer que nous avons établi une Agence Generale en Librairie et que nous nous chargerons de procurer sur commande, dans le plus court delai et aux prix des catalogues, tous les ouvrages de quelque genre qu'ils soient, imprimés en France, en Belgique, aux Etats-Unis et en Canada.

AVIS IMPORTANT.

Nous devons faire connaître à MM. les Ingenieurs, les Architectes, les Chefs d'Ateliers Industriels, les Ouvriers Mecaniciens, les Artisans, les Agriculteurs que nous avons été nommés seuls correspondants pour le Canada de la Librairie Scientifique, Industrielle et Agricole de M. Eugene Lacroix, Editeur à Paris, Membre de la Société Industrielle de Mulhouse, de l'Institut Royal des Ingenieurs Hollandais et de la Société des Ingenieurs de Hongrie, Directeur et Fondateur des Annales du Génie Civil, Libraire de la Société des Ingenieurs Civils, de celle des Conducteurs Ports et Chaudières, de la Société des Anciens élèves des Ecoles d'Arts et Métiers, de celle des Mécaniciens de la Marine, Physiciens, etc., etc., et que nous pouvons leur procurer tous les nombreux ouvrages de cette Librairie à des conditions qu'ils ne sauraient trouver ailleurs qu'à notre établissement.

Nous procurons les Catalogues de cette Librairie aux personnes qui nous en feront la demande par lettre affranchie.

RENSEIGNEMENTS.

Nous pouvons fournir les renseignements qu'on nous demandera concernant tout ouvrage de Religion, Philosophie, Histoire, Littérature, Sciences et Arts—de Législation, Droit, Jurisprudence, Economie Politique, Administration, Commerce et Navigation—d'Anatomie, Physiologie, etc., etc., Physiques et Naturelles, Pathologie Médicale et Chirurgicale, Thérapeutique, Hygiène, Pharmacie, Art vétérinaire—Education, Enseignement, Distributions de Prix, etc., etc.

ABONNEMENTS.

Nous nous occupons aussi de faire des abonnements à tous les Journaux, Publications Périodiques paraissant en Canada comme à l'Etranger, nous chargeant d'en faire la collection et la Distribution.

A M. les Editeurs Canadiens, Nous donnerons une attention spéciale à tout ouvrage publié en Canada dont on voudra bien nous donner l'adresse, et M. les Editeurs sont priés de vouloir s'adresser à nous pour l'envoi de leurs Publications; car, ayant à notre emploi des Agents actifs et intelligents qui parcourent les différentes parties de la Péninsule pour solliciter des commandes, nous pouvons leur assurer, à l'avance, un succès que tout autre système ne pourrait obtenir.

DEMEMAGEMENT.

Au mois de Mai prochain nous transporterons notre Bureau de No. 89, Rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, au No. 24, Rue Couillard, Haute-Ville. N. B.—Nous exécutons également toute commande pour articles de Manufactures Françaises, Belges, Américaines et Canadiennes, le tout à des conditions très-libérales.

DUBEAU & ASSELIN.

Québec, 7 avril 1870.

CHEMIN A LISSES QUÉBEC. GOSFORD.

LOUIS à bâtir, Points de Vue, à vendre dans le voisinage du Dépot du chemin Gosford dans le Township Gosford.

Un Moulin à Scie vient d'être achevé près du Terminal, ou des ordres pour du bois, pouvant être livré ce printemps, seront ponctuellement exécutés.

Matériaux de toutes descriptions à bâtir que l'on peut se procurer sur les lieux. On peut avoir des informations relativement aux conditions, etc., en s'adressant à

CYRILLE TESSIER.

Notaire, No. 6, rue d'Aiguillon, Faubourg St. Jean, J. AUGER, ou à Notaire, rue St. Pierre, Basse-Ville. Québec, 26 fév. 1870.

VENTE A BON MARCHE D'ARTICLES D'ÉPICERIES

VINS, Brandy, Gin, Thé Vert, Noix et Japon, Homards, Sardines, Huîtres en Canistres, Essence de Café, Morue Fumée, Morue Fraîche, Raisins et Corinthes, Fromages Anglais et Américains, Marinades de différentes marques, Tabac Grec et autres qualités, Cigares, Bière de Bowell livrée à domicile aux prix de la Brasserie, enfin une quantité considérable d'autres articles, tous de premier choix et de meilleure qualité.

H. A. PARÉ.

No. 25, rue du Pont. Québec, 4 janv. 1870.—3m

A VENDRE OU A LOUER, A LEVIS.

CETTE magnifique maison, située à quelques pas de la Côte Tibbits, sur le prolongement de la Rue St. Georges. Elle est construite sur un emplacement suffisamment étendu pour y faire un beau jardin. Une cuisine spacieuse est attachée à cette maison qui offre aussi l'avantage d'un bon puits, à quelques mètres de distance seulement.

WILLIAM CORNEAU.

Québec, 28 janv. 1869.—3m

WHISKEY DE WISER. 21 TONNES.

A vendre par NAZAIRE TURCOTTE, Qué du Haut. Québec, 19 avril 1870.

DEMEMAGEMENT Dans le cours de Juin prochain.

ENORME REDUCTION

L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE, CHEZ

MONTMINY & BRUNET, No. 34, RUE DU PONT, ST. ROCH.

En conséquence d'un déménagement qui aura lieu dans le cours du mois de Juin prochain, tout le fonds de Marchandises de goût et d'utilité est offert à des conditions de bon marché qui dépassent tout ce qui a été offert jusqu'à ce jour.

La nouvelle importation de printemps est aussi comprise dans la réduction, toutes ces nouveautés ayant été marquées de 100 au-dessous des taux ordinaires.

Avant de donner une idée plus complète des avantages qui sont offerts aux acheteurs, on trouvera dans la liste ci-jointe quelques-uns des articles avec les réductions mentionnées, tels sont :

1500 verges d'étoffes à robes de 7/4 à 4/4, la verge. 3000 " alpaca carrauté de 9/4 à 6/4, la verge. 3000 " " cordé de 1/2 à 7/4 la verge.

4000 " " brun de 1/2 à 8/4. 4000 " " gris de 1/2 à 1/4 à 8/4 la verge. 4000 " " chiné de 1/2 à 1/4 à 10/4 la verge.

Une réduction proportionnelle est faite sur toutes les autres étoffes à robes de qualité supérieure jusqu'à 3 chelins la verge, et sur tous les articles suivants :

Coton jaune endommagé, 3/4, la verge et plus. Coton des Indes, 4/4, la verge et plus. Indienne Hlas, 6/4, la verge et plus. Coton à drap, 1/2, 2/4, la verge et plus. Vélvète pour robes, 2/4, la verge et plus. Chapeaux en paille, 1/2, 3/4, et plus. Parasols, 1/2, 6/4 et plus. Toile fine en coupons, 1/2, 3/4, et plus. Water-proof, 2/4, 6/4, et plus. Jupons tout faits, 2/4, et plus.

Plumes, Fleurs, Rubans, Gants, Bas, Corsets, Mousseline à Rideaux, Damas, Toile à Nappes, Toile à Serviettes, Couverts de table, Draps de toilette, Casimires, Tweeds Canadiens, Mérinos, Coton, Crêpe, Soie glacée noire, Soie Japonaise, etc.

Un grand assortiment de tout ce qui est nécessaire pour la toilette des enfants de la première communion.

A l'Enseigne de la Feuille d'Érable, No. 34, Rue du Pont, chez MONTMINY & BRUNET. Québec, 9 avril 1870.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne.

Phonheur d'informer ses amis et le public qu'il vient de faire de grandes améliorations à son établissement, qui lui permettent d'augmenter considérablement son assortiment de

MARCHANDISES SÈCHES AU No. 34, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH, QUÉBEC.

On trouvera toujours à son établissement les marchandises les plus nouvelles et les plus variées. Le choix supérieur et le bas prix des effets qui composent son assortiment le mettent en état de défier toute concurrence.

L'ASSORTIMENT CONSISTE EN Drap Noir tout Laine, Drap Noir Unin, Casimire Noir tout Laine, Tweeds Écossais, Tweeds Anglais, Tweeds Canadiens, Etoffes à Robes de tous genres, Mérinos noirs et couleur, Cotonniers noirs et couleur, Alpaca noir et couleur, Indiennes, Coton Jaune, Shirtings, Long Cloth, Coton Barré, Coton Crêpe, Coutil de Coton et de Fil, Coton à Drap, Toile à Drap, Rubans, Soies Glacées, Fleurs, Bas, etc., etc.

Crêpes à Chapeaux, à Garnitures, Gants Noirs, et tout ce qui compose un assortiment des plus complets d'effets de drap et demi-drap.

Une visite et respectueusement sollicitée. F. X. LEPAGE, St. Roch, Québec. Québec, 17 mars 1870.

M. G. SEIFERT VIENT JUSTEMENT DE RECEVOIR UN NOUVEL ASSORTIMENT DE LUNETTES PERFECTIONNÉES ET DE LOBGONS DE LAZARUS, MORRIS & Cie.

OR, EN ARGENT, EN ÉCAILLE ET EN ACIER Elles s'adaptent parfaitement à l'importance quelle vue. Seul Agent à Québec: G. SEIFERT, Bijoutier, No. 27, Rue St. Jean, Québec. Québec, 20 sept. 1869.

LE GRAND DESIDERATUM. LA CHAISE-HAMAC PATENTÉE

LES maîtres de maisons de toutes classes, les Invalides, les Touristes, tous ceux qui désirent la réunion du confort, du bon marché et de la durée, doivent faire l'acquisition d'une CHAISE-HAMAC PATENTÉE, qui peut se placer dans l'importe quel endroit et n'occupe seulement qu'un demi-pied quand on ne s'en sert pas, et peut se transformer à volonté en Canapé, en Lit d'enfant. Prix \$20 et au-dessus.

A vendre par WM. DRUM, Rue St. Paul, Québec. Québec, 20 sept. 1869.

A LOUER. Le Cottage connu sous le nom de "Drive House," situé à la jonction du Chemin St. Louis et du Chemin Ste. Foy, au haut de la Côte du Cap-Bouge. Ce cottage est en bon ordre et convient parfaitement pour une résidence privée ou pour un hôtel. Il a comme dépendance de bonnes écuries et un terrain.

La diligence laisse l'Hôtel tous les jours à 8 heures à M. pour cette Cité. S'adresser à M. QUIRK, Propriétaire, No. 38 1/2, Rue St. Joseph, St. Roch, ou à E. G. CANNON, N. P. Québec, 5 fév. 1870.

A LOUER A LEVIS. Cette belle et spacieuse maison à deux étages est située au coin de la Côte Davidson et de la Côte Labadie, vis-à-vis la propriété de M. Cas, épicière. Possession le premier jour de Mai prochain. S'adresser au propriétaire soussigné, ETIENNE SAMSON, Constructeur de Navires. Québec, 7 fév. 1870.—3m

PILULES DE BLANCARD, L'ODORE FERRUGINEUX INALTERABLE. Sans Odeur, ni Saveur de Fer ou d'Iode.

Tous les ouvrages de Médecine indiquent l'usage de fer contre les affections Chlorotiques, Scrofuleuses, Tuberculeuses, Pâles couleurs, Humeurs froides, l'Ichthie, la Leucorrhée (ertes Blanches), l'Aménorrhée, (menstruation nulle ou difficile), etc., c'est un excellent fortifiant pour les tempéraments Lymphatiques, faibles ou débilités.

A vendre chez JOHN J. VELDON, Pharmacien, Rue St. Joseph, St. Roch. Agent pour tous les Remèdes Français. Québec, 20 janv. 1870.

A vendre ou à Louer. QUATRES arpents et deux perches de terre de front sur vingt arpents de profondeur situés dans la dite Paroisse de St. Pierre dans la première concession au Nord de la Rivière du Sud.

No. 2. Deux arpents de terre de front sur quarante arpents de profondeur, situés dans la dite Paroisse de St. Pierre dans la troisième concession au Sud de la Rivière du Sud.

No. 3. Quatre perches de terre de front sur quarante arpents de profondeur situés dans la Paroisse de St. Pierre. S'adresser à T. LARIVIERE, Rue des Pesses. Québec, 19 fév. 1870.—3m

Tableau indiquant l'heure du départ des Malles. BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, AVRIL 1870.

Table with columns: DCR, MALLES, CLOTURE. Rows include Ontario, Québec, Malle Locales, etc.

Le Propriétaire du Journal l'ÉVÉNEMENT ayant fait l'acquisition d'un matériel d'imprimerie très-varié, peut maintenant faire toutes sortes d'impressions, telles que :

TÊTES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES

CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

AFFICHES, PROGRAMMES, Etc., Etc.

FACTUMS, Etc., Etc.

LIVRES, BROCHURES, Etc., Etc.

Le tout imprimé avec soin et élégance, à des PRIX RAISONNABLES.

Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.

IMPRIMERIE DE L'ÉVÉNEMENT, No. 1, RUE BUADE, A CÔTÉ DU BUREAU DE POSTE, Escalier de la Basse-Ville.

PRESSES A VAPEUR.

Le Propriétaire du Journal l'ÉVÉNEMENT ayant fait l'acquisition d'un matériel d'imprimerie très-varié, peut maintenant faire toutes sortes d'impressions, telles que :

TÊTES DE COMPTES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES

CARTES DE VISITES, D'ADRESSES, DE COMMERCE, Etc., Etc.

BLANCS POUR GREFFIERS, AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS, Etc., Etc.

AFFICHES, PROGRAMMES, Etc., Etc.

FACTUMS, Etc., Etc.

LIVRES, BROCHURES, Etc., Etc.

Le tout imprimé avec soin et élégance, à des PRIX RAISONNABLES.

Toute commande envoyée par la Poste, ou autrement, sera exécutée immédiatement, et les ouvrages expédiés par les voies les plus expéditives et les moins coûteuses.

AUX FERMIERS ET JARDINIERS ET AUX SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

Graines ! Graines !!

Le soussigné vient de recevoir son assortiment ordinaire, considérable et varié de Graines des principales maisons Anglaises, Françaises et Américaines. Elles ont été choisies avec le plus grand soin possible et sont garanties provenant de la récolte de 1869. L'assortiment consiste en :

GRAINES DE FLEUR, DE JARDINS ET DE CHAMPS. GRAINES DE JARDIN, Betterave rouge-sang, Fèves de toutes espèces, Choux de St. Denis, Early York, Tête de Tambour, Plat Hollandais, A Pain de Sucre, Chou-fleur, Carotte, Céleri, Cresson, Corail, Concombre, Poireau, Laitue, Melon, Capucine, Panais, Persil, Pois de 40 jours, Rave Rouge et longue, Epinard, Navet, Tomate, Gros Oignon Rouge de Wetherfield, etc., etc., etc.

GRAINES DE CHAMPS: Trèfle Rouge, Trèfle Blanc Hollandais, Graine de Mil, Betterave de Champs, Patates d'Irlande. GRAINES POUR LES OISEAUX: Canard Anglais, Chouveau, Maw, Millet, Colza.

150 VARIÉTÉS DE GRAINES DE FLEURS. Des Catalogues sont fournis à demande à la Pharmacie de St. Roch. JOHN J. VELDON, Droguiste et Grainetier, À l'Enseigne du Serpent d'Or, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 5 avril 1870.

PHARMACIE DE NOTRE-DAME DE LÉVIS.

Le soussigné remercie ses pratiques résidant à la Pointe-Lévis et dans les Paroisses environnantes et le public en général des mêmes endroits, de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il continuera, comme par le passé, sa PHARMACIE à Notre-Dame de Lévis, mais sur une plus grande échelle, et aura constamment en main un assortiment complet de :

Drugs fraîches, Médicines patentées, Françaises et Anglaises, Bois de Teinture et tous autres articles pour teinture, Parfumeries Françaises Anglaises, Brosses à dents, Brosses à ongles, Peignes fins enivoire, Peignes en caoutchouc, Produits Chimiques, Remèdes pour chevaux, Instruments de Chirurgie, Savon de toilette, Brosses à cheveux, Brosses à hardes, Peignes de corne, ET AUTRES ARTICLES DE TOILETTE.

Un Assortiment complet de tout ce qui est généralement vendu dans une Pharmacie — AUSSI — Un assortiment complet de Graines fraîches de Jardins, de Fleurs et de Champs, savoir :

Bettes-Raves rouges, Bettes-Raves blanches, Carottes rouge-sang, Carottes longues orange, Crochets hâtives, Carottes blanches, Carottes d'Altringham, Concombre Anglais, Concombre Canadien, (3-troilles), Cressons frisés, Cornichons, Céleri blanc, Bête d'Inde, Persil Anglais, Persil Canadien, Poireaux Anglais, Gros Panais, Raves longues rouges, Raves rondes rouges, Raves noires, Vegetable marrow, Marjolaine, Graines de Fleurs, Graines de Foin, Cerfeuil, Choux d'été, Choux d'hiver, Choux St. Denis, Choux-Fleurs, Choux rouges, Choux frisés de Milan, Fèves jaunes, Fèves de Windsor, Fèves rousseuses, Laitue blanche pommée, Melons hâtives, Pois de jardins, Navets blancs d'Albion, Navets blancs de Suède, Navets blancs Globe, Navets blancs hâtifs, Gros Oignons rouges, Sauge, Sarrisels, Salsifis, Tabac, Tomates, Graines de Trèfle, rouge et blanc.

Tous ces articles sont de premier choix et à des prix qui défient toute compétition. Le soussigné espère, par son assiduité et le prix modéré des marchandises qu'il offre en vente, mériter la continuation de l'encouragement des Médecins et du public de Lévis et des paroisses environnantes. Toutes prescriptions de Médecins et ordres de Médecins ou de Marchands envoyés à son établissement, seront remplis avec le plus grand soin possible et le plus prompt attention. CONDITIONS:—Aux mêmes prix de Québec et argent comptant.

ALFRED GIROUX, Pharmacien, Grande Rue Saint-Laurent, Place du Marché, Passage, Notre-Dame de Lévis, Québec-Sud Québec, 19 août 1869.

J. D. LAWLOR, Fabricant de Machines à Coudre, A reçu le PREMIER, le plus HAUT et le SEUL PRIX accordé aux MACHINES À COUDRE DE SINGER à la dernière Exposition de Montréal. N. B.—Il possède une expérience pratique de dix-huit années dans la Manufacture des Machines à Coudre.

Machines à Coudre de Première Classe. Il a constamment en main : MACHINES À COUDRE DE SINGER à l'usage des Familles, différentes grandeurs. MACHINES À COUDRE DE SINGER No. 2. MACHINES DE HOWE A, B, C. MACHINES À COUDRE E.T.N.A. (ne faisant pas de bruit) A, B, C. MACHINES À COUDRE FLORENCE, action réversible, différents modèles. MOULINS À SALETTE, prix \$30.00. NOUVELLE MACHINE À COUDRE elliptique à l'usage des Familles, Prix, \$35.00. MOULINS À COUDRE BUTTON-HOLE MOULINS À FIL OIRE, A, B, C. MOULINS À CHAUSSES. FOURNITURES DE MOULINS À COUDRE. On prend aux Dames le maintien de ces machines. Toutes réparations sont faites le plus promptement possible chez J. D. LAWLOR, No. 22, Rue St. Jean, Montréal. N. B.—On demande des agents partout. Conditions libérales accordées aux personnes compétentes. Québec, 4 déc. 1869.

LIBRAIRIE DE FABRE & GRAVEL, MONTREAL. LIVRES NOUVEAUX. LA SOMME THÉOLOGIQUE DE ST. THOMAS, Latin, Français en regard, avec des notes Théologiques, Historiques et Philologiques, etc., par M. l'abbé Drioux, 15 vols., 8 in. jol. rel. \$20.00. LE MÊME OUVRAGE tout en français, 8 vols., 8 in. rel. \$15.00. LA THÉOLOGIE AFFECTIVE ou St. Thomas, en méditation, par L. Bail, 5 vols., 8 in. \$6.50. THÉOLOGIE DU CATECHISTE, doctrine et vie chrétienne par M. l'abbé Leclercq, 2 vols., 12 in. rel. \$2.25. LA VIE DE N. S. JÉSUS-CHRIST MÉDITÉE pour tous les jours de l'année et appliquée à l'Etat religieux, 2 vols., 12 in. \$2.25. COURS DE CONFÉRENCES SUR LA RELIGION le plus complet, le plus suivi et le plus neuf sous tous les rapports, etc., par M. l'abbé Run, 3 vols., 12 in., \$3.50. CONSOLATIONS par le R. P. Al. Lefebvre, 1 1/2 in. rel. \$1.00. LES CONSEILS DE LA SAGESSE ou recueil des maximes de Salomon les plus nécessaires à l'homme pour se conduire sagement, 1 vol. 12 in. rel. 75 cts. ŒUVRES PASTORALES DE MONSIEUR GUIBERT, Archevêque de Tours, 2 vols., 8 in. rel. \$3.75. LA LITURGIE ANGLAISE, Cantiques nouveaux offerts aux maisons d'éducation, paroles de R. P. Justin, Et chevery Musique et accompagnement de M. Nicolas Bousquet, 1 vol. 8 in. rel. \$3.75. A vendre chez FABRE & GRAVEL, No. 219, Rue Notre-Dame, Montréal. Québec, 23 juin 1869.

Commandes pour les Etats-Unis. Le soussigné prendra des ordres pour toutes les pièces d'articles de Manufactures Américaines, d'ici au 26 courant. F. O. VALLERAND. Québec, 17 mars 1870.

SARDINES. CAISSES de Sardines en boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes. WILLIAM POSTON.

HOMŒOPATHIE. Dr. BENDER, MEDECIN ET CHIRURGIEN. No. 9, Rue St. Jean, (en dehors). HEURES DE BUREAU: 8 1/2 à 10 A. M., 1 à 3 P. M. et 6 1/2 à 8 P. M. Québec, 17 avril 1869.

JOSEPH X. LAVOIE, AVOCAT, No. 35, RUE STE ANNE, HAUTE-VILLE, NO. 12, RUE CRAIG, (DU PONT), ST. ROCH DE QUÉBEC. Québec, 22 sept. 1869.

POUR LES ENFANTS ET LES MALADES. Nourriture Essentielle Concentrée PRÉPARÉE PAR CHARLES MARTIN.

APPROUVÉE et hautement recommandée par un grand nombre des premiers Médecins et Professeurs de l'Université McGill. Cette nourriture essentielle concentrée, est la plus agréable pour le goût, la plus nourrissante et la plus fortifiante de toutes les préparations semblables qui se vendent; ne causant ni acide, ni flatuosité, pour les enfants en bas âge, elle remplace parfaitement le lait de la mère. Extrait d'un des nombreux Certificats. Dr. ROBERT CRAIG, Médecin à l'Hôpital-Général de Montréal, Professeur à l'Université McGill, dit: "J'ai fait des essais avec l'échantillon de votre Nourriture Essentielle Concentrée," que vous m'avez donné dans ce but, et j'ai beaucoup de plaisir à en attester ses qualités excellentes. Elle semble combiner les bonnes qualités de la Nourriture du Baron Liebig et du Docteur Kidge et d'être en grande partie libre de défauts de ces deux préparations. J'ai trouvé qu'elle prend avec beaucoup de facilité et qu'elle s'assimile par les enfants en bas âge et les malades. Quant à ses qualités nutritives, elles sont incontestables. A vendre par tous les pharmaciens, chez lesquels on peut obtenir aussi des circulaires. CHARLES MARTIN, Seul Propriétaire, No. 80, Grande Rue St. Jacques, Montréal. Québec, 6 juillet 1869.

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC, MONTREAL. CONFECTIONNE des CENTURES et COURROIES à Patente, BOYAUX, PLAQUES pour Joints de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAMBOURS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES, GOMME pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc. — AUSSI — BOTTES et CLAQUES en CAOUTCHOUC. BOTTINES en FARBESUS en FEUTRE AVEC CAOUTCHOUC, en grand assortiment. TOUTS LES ORDRES SONT EXÉCUTÉS AVEC PONCTUALITÉ. Bureau et Atelier: No. 272, Rue Ste. Marie. F. SOHOLES, Administrateur. Montréal, 30 Jan. 1869.—1a

HUILE DE CHARBON. A vendre chez F. O. VALLERAND, No. 5, Côte Latontaine, et No. 14, Rue Notre-Dame, Basse-Ville. Québec, 17 mars 1870.